49e ANNÉE. — N° 17.184

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16f	30f
France et Colonies...	9 »	17f	32f
Etranger.....	10	20f	40f

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c

LUNDI 21 JUILLET 1919
SAINT VICTOR
SOLEIL : lever 5h36 ; coucher 8h40
LUNE : nouvelle le 27 ; P. Q. le 3

LA IVe RÉPUBLIQUE

Nécessité d'un nouveau parti républicain

Ceux-là mêmes qui hésitent à proclamer la faillite des anciens partis, sont contraints d'avouer leur impuissance intégrale à résoudre les problèmes formidables posés par la guerre.

Cette impuissance vient-elle de la faute des hommes ou bien est-elle la résultante du cours des événements ? C'est un problème que nous laissons à résoudre aux historiens de l'avenir. Le fait est là : la foi dans les vieilles formules politiques est éteinte. Les institutions libres pour lesquelles nos pères ont combattu sont l'objet d'un dédain général ou tout au moins d'une désaffection certaine. Les dieux sont partis. Une inquiétude angoissante traverse l'espace politique, comme celle qu'ont signalée les poètes au moment où s'écroula l'ancien Olympe. *Nouus rerum nascitur ordo.* Si l'on excepte une minorité de mystiques, qui se placent aux deux extrémités opposées de l'arc-en-ciel électoral, les citoyens, à peine réveillés de l'horrible cauchemar des cinq ans, cherchent avec anxiété la lumière qui les guidera.

La France réclame une direction morale et politique. La Quatrième République lui offre la sienne. Félicitons-nous de cette initiative de salut public.

La « IVe République » est un parti, et un parti de combattants.

Elle est d'abord un parti. Elle a une doctrine qu'elle a déjà condensée dans un programme, et qu'elle développera devant l'opinion par le journal, la conférence, l'affiche... Mais elle se distingue de ra prupart des ligues que nous voyons, depuis quelque temps, éclore de tous les côtés, en ce qu'elle est un parti d'action : elle prétend conquérir le pouvoir, par la voie constitutionnelle des élections, pour présider elle-même à la réalisation complète de son programme.

Elle est un parti de combattants. Dans ses organes de fondation et de direction, elle est composée de jeunes hommes dont la guerre a renouvelé et mûri la pensée.

Ceux qui ont sauvé la France prétendent avoir une place — la première — dans le gouvernement de la France sauvée. Qui oserait le leur contester ?

Les fondateurs de la « IVe République » sont toutefois trop avisés pour tomber dans le travers fréquent de la démagogie belliciste. Ils laissent à d'autres les métaphores usées sur le « coup de balai » et les « Ecuries d'Augias ». Ils savent que leurs blessures glorieuses, leurs services inoubliables, leurs exploits leur ont créé envers le pays une créance imprescriptible d'admiration reconnaissante, mais ne leur ont pas donné la technicité, la capacité, la compétence nécessaire pour remplacer le chirurgien auprès de leur mère malade, ou bien pour tenir au chevet de la France meurtrie le rôle encore plus difficile et complexe de l'homme d'Etat. Les anciens combattants de la « IVe République » ont une volonté, une doctrine, une foi, un programme qui leur est propre. Ils demandent à leurs aînés de mettre au service de ce programme leur compétence et la sagesse accumulée de leur expérience.

Ils leur réclament seulement une adhésion sincère, complète, sans réserves. Ils ne permettront pas que leur organisme soit réduit à la condition mesquine d'une planche de sauvetage pour les « sortants ». Ils ne toléreront pas que la guerre ne soit dans le livre de notre histoire qu'une parenthèse, après laquelle nous reprendrons, sur le même ton, la suite du même texte.

Ils ne peuvent plus souffrir que les palais où siège la représentation nationale continuent à être le théâtre d'intrigues misérables, le centre d'ambitions mesquines et égoïstes, une sorte de cirque pour le peuple de décadence où des gladiateurs en redingote se disputent à coups de bulletins les honneurs et les avantages du pouvoir.

Ils voient partout une organisation de plus en plus formidable des intérêts particuliers. Et certes, pas plus qu'ils ne veulent faire remonter les fleuves vers leur source, ils ne prétendent arrêter les progrès de l'organisation syndicale. Ce n'est pas avec un sentiment de résignation, mais bien au contraire de satisfaction profonde, qu'ils voient les proportions jusqu'ici inconnues que prend de nos jours l'effort collectif. Seule, l'association professionnelle, le Syndicat, peut introduire un ordre fécond dans la poussière inorganique des hommes. Mais ils ne toléreront pas que le Parlement prenne la figure d'un de ces groupes d'intérêts particuliers, le groupe des sortants, des candidats perpétuels, des politiciens alimentaires. Ils veulent restaurer l'Etat en train de se déliter. Ils veulent rétablir la notion de l'intérêt général et lui assurer des organes adéquats.

La « IVe République » est autre chose, plus et mieux qu'une coalition des anciens partis : elle prétend se substituer à eux, ou tout au moins au plus grand nombre d'entre eux. Elle est largement ouverte. Elle n'a pas peur des idées. Elle a une tendresse particulière pour les plus démocratiques et les plus généreuses. Mais il est bien entendu qu'ouverture d'esprit ne signifie pas neutralité, indifférence ou scepticisme. A gauche, elle ne pactisera pas avec ceux qui, répudiant les traditions véritablement françaises, adoptent l'évangile nouveau, prêché par une nation sans tradition de liberté et sans passé politique. A droite, elle ne pactisera ni avec les partisans plus ou moins avoués d'un impossible coup d'Etat, ni avec les tenants d'une réaction politique quelconque. Elle veut lancer un courant d'air salubre dans la République démocratique; elle ne veut pas de république consulaire. En dehors de tout sectarisme étroit, sans mesquinerie de clientèle, elle s'attachera à tout ce qui unit en vue de l'immense et sérieux effort qui s'impose à tous les Français de l'heure présente.

Elle veut, suivant la vieille et toujours exacte formule d'Auguste Comte, le progrès dans l'ordre. Mais le progrès en premier lieu. Les combattants qui la composent ne sont pas de ceux qui s'hypnotisent exclusivement sur la notion de l'ordre, notion négative, génératrice d'inertie, et qui n'est parfois que l'écran derrière lequel se dissimulent des égoïsmes privilégiés.

Nous avons souvent entendu ce cri désabusé : « Que la République était belle sous l'Empire ! » Pour que nos fils ne puissent pas dire : « Que la Quatrième était belle sous la Troisième ! » nous adressons un pressant appel à toutes les bonnes et honnêtes volontés.

JOSEPH-BARTHELEMY.
Professeur à la Faculté de droit de Paris.

LA TRISTESSE DE LENINE

Des dépêches de Stockholm nous apprennent gravement que Lenine est découragé. Son entourage

L'œil triste maintenant et la tête baissée
Semble se conformer à sa triste pensée.

Voilà le mot : Lenine est triste, d'une tristesse qui n'a de comparable que celle d'Olympio. Il avait institué une petite expérience qui « aurait permis d'apprécier la part de vérité ou d'erreur que pouvait contenir la doctrine marxiste et de constater dans quelle mesure les sociétés actuelles étaient aptes à passer du régime capitaliste au régime collectiviste ». Il n'a pas été compris. L'expérience n'a pas réussi.

Il y a chez cette sombre fripouille de Lenine un humoriste féroce. Quand Toinette propose au malade imaginaire de se faire couper un bras pour donner plus de force à l'autre, il y a matière à rire. Mais le fait d'étendre cette malheureuse Russie sur une roue et de lui briser les membres, pour la rendre plus heureuse d'abord, et ensuite pour apprendre au monde à être heureux, dépasse les colonnes d'Hercule de la facétie macabre. C'est une variété de pièce pour le Grand Guignol. On voit d'ici la fiction sous la signature du Prince de la Terreur, M. André de Lorde. La réalité signée Lenine a beaucoup moins d'intérêt scénique.

J'entends bien que les intentions de Lenine sont pures et qu'il s'agissait simplement d'une expérience de laboratoire. La pratique de la vivisection est inspirée par les plus nobles préoccupations; elle est seulement fâcheuse pour les pauvres bêtes qui en sont les protagonistes.

La vivisection de la Russie devait forcément avoir des conséquences un peu plus graves au point de vue historique que la mort scientifique d'un cobaye. Elle est morte, la sainte Russie, ou peu s'en faut. Si elle respire encore, ce n'est pas la faute de Lenine. Il avait tout fait pour conduire l'expérience jusqu'au bout.

Si elle rend l'âme, Lenine sera là pour nous conter par le menu les phases de l'agonie. Vous vous rappelez le chirurgien du *Roi s'amuse*. Il est auprès du cadavre de Blanche, et il prononce avec autorité :

Elle est morte.
Elle a dans le flanc gauche une plaie assez forte.
Le sang a dû causer la mort en l'étouffant.

Philippe Gille en a même fait un monologue délicieux pour Coquelin le grand. Lenine est en train lui aussi de faire son petit monologue — sur l'agonie de la Russie. Seulement, comme la matière est louable, le monologue aura au moins trois cents pages et on les vendra sept francs — si l'on peut. L'expérience marxiste de Lenine se terminera par une expérience de librairie, tout comme le Marxisme d'ailleurs.

Mais il faut aller jusque-là. Et Lenine a de la méfiance, à l'instar du guillotiné par persuasion. Il est triste. Les temps sont durs. On a si tôt fait de vous supprimer un homme là-bas, n'est-ce pas ? Il est dans la situation du bonhomme qui dégringole du troisième étage et songe en passant devant le deuxième : « Jusqu'à présent, ça va encore, mais c'est la suite... »

Lenine voit la suite. Il passe en ce moment devant le deuxième étage, et le pauvre homme est mélancolique... L'expérience finira mal. Et ce sera bien.

P. B.

Le comité de rapprochement franco-espagnol à l'Elysée

Paris, 19 juillet. — Le président de la République a reçu les principaux membres du Comité de rapprochement franco-espagnol, qui lui ont été présentés par l'ambassadeur d'Espagne.

Le marquis de Portago, vice-président du Sénat, a remis au chef de l'Etat, dans un album décoré d'une plaquette et d'un sceau en or, œuvres des sculpteurs Blay et Belliure, une adresse destinée à la ville de Strasbourg, à l'occasion du retour de l'Alsace et de la Lorraine à la France.

Le président de la République a très vivement remercié la délégation espagnole et l'a priée d'être son interprète auprès de tous les souscripteurs. Il a dit que l'Espagne ne pouvait rien faire de plus agréable à la France que de concentrer sur la ville de Strasbourg l'hommage qu'elle voulait bien rendre à l'ensemble du peuple français.

« Strasbourg n'est pas seulement, en effet, une ville très chère à la France, c'est aussi la représentation et le symbole du droit violé et aujourd'hui restauré. »

Le président a ajouté que la France était et resterait l'amie fidèle de l'Espagne.

Il a beaucoup admiré l'œuvre qui lui était présentée et a dit que la ville de Strasbourg serait certainement très heureuse de la recevoir.

REVUE DE LA PRESSE

L'INTOLERABLE REPONSE DE BERLIN

On a vu quelle audacieuse réponse le gouvernement allemand a faite au gouvernement français au sujet de l'assassinat du sous-officier français Mannheim à Berlin. Le Matin demande qu'à cette réponse soit opposée une réplique énergique :

« Si comique que puisse être venant d'Allemands l'argument « sur le droit des gens », il nous sera facile de le réfuter si nous consentons à le prendre au sérieux, les relations normales entre la France et l'Allemagne n'étant pas rétablies et le régime de guerre régissant encore lui. Nos soldats se trouvant à Berlin ont, au point de vue juridique, le caractère de troupes d'occupation. Envisagé ainsi, l'assassinat commis par la population berlinoise a été suivi d'un minimum de peine.

» C'est certainement aussi l'avis des Allemands, et c'est ce qui les a sans doute encouragés à hausser le ton. Car sur ce point la psychologie de l'Allemand ne s'est jamais démentie : moins on frappe fort, et plus leurs protestations sont violentes.

» Il importe de couper court à ce petit jeu dans lequel excellent les juristes et les tartufes allemands. Si nous voulons imposer outre-Rhin le respect de notre uniforme et sauvegarder la vie de nos soldats, une seule réponse s'impose : Payez, ou bien ce sera un million pour chaque jour de retard !

» Car il ne s'agit pas seulement de faire payer la mort de cet infortuné Mannheim, il s'agit de défendre un principe et toute une politique. Si on n'arrive pas à faire expier à l'Allemagne ce crime d'aujourd'hui, comment espérer alors lui faire payer son crime d'hier — la guerre ? »

LA SITUATION DU MINISTERE

Il est à prévoir que nous allons assister dans le courant de la semaine à de nouvelles attaques de l'opposition. M. Marcel Hutin (Echo de Paris) pronostique :

« Cette fois ce sera contre la politique de M. Klotz. Il est vraisemblable également que des assauts seront dirigés contre M. Lebrun, ministre des régions libérées, dont il avait été question ces jours derniers comme gouverneur général de l'Algérie, projet auquel on semble avoir renoncé. Le ministère des finances est décidé à faire face à l'assaut. De même M. Loucheur, ministre de la reconstitution industrielle. La question de confiance sera posée. »

Par ailleurs, les journaux ministériels et anti-ministériels continuent la controverse : selon les premiers, seul M. Boret a été atteint par le vote de la Chambre; selon les seconds, c'est tout le ministère, puisque l'ordre du jour voté condamnait expressément la politique économique « du gouvernement ».

LE RECUL DE LA C. G. T.

L'explication donnée par la C. G. T. du renoncement à la grève générale du 21 juillet provoque les sarcasmes de M. Gustave Hervé (la Victoire) :

« Si les ouailles de la C. G. T. avaient cette histoire-là, c'est qu'elles sont décidément encore plus crédules que certaines bigottes de ma chère Bretagne.

» Vous décommandez votre grève, messeigneurs, parce qu'elle était un four, un four noir comme jamais on n'en vit d'aussi noir. Vous la décommandez parce que vous n'auriez pas été suivis par vos troupes ! Vous la décommandez parce qu'elle avait provoqué dans toute la nation une réprobation unanime !

» Vous la décommandez parce que le gouvernement était décidé, cette fois, à sabrer les grévistes des services publics qui oseraient se dresser contre la nation !

» Mais ce qui souligne le plus la défaite que les politiciens de la C. G. T. viennent de subir, ajoute M. Gustave Hervé, c'est que dans cet ordre du jour triomphant par lequel ils essaient de masquer leur piteuse reculade, ils ne nous soufflent plus mot des « Soviets ».

» Qu'ils nous permettent de leur rafraîchir la mémoire. L'idée géniale de la grève du 21, qui a l'air d'être sortie du cerveau nébuleux de Jean Longuet, petit-fils de Karl Marx, était de faire une grève internationale de protestation contre l'intervention en Russie. »

Si la C. G. T. a manqué son coup, pense M. Alfred Capus (Figaro), il ne faut pas nous imaginer qu'elle ne le tentera pas de nouveau à quelque occasion prochaine :

« Elle ne peut plus s'arrêter, conduite comme elle l'est par des chefs orgueilleux et médiocres, à qui les faiblesses politiques de notre régime ont laissé l'illusion qu'ils étaient capables de refaire le contrat social. La partie se jouera donc jusqu'à la décision suprême. Le résultat final n'est pas douteux certes, car la grève projetée pour demain devait être un des principaux épisodes de la lutte, et l'échec en est éclatant. Mais cette lutte commence à peine, du moins sous la forme âpre et directe qu'elle a prise maintenant. Elle contient encore des péripéties menaçantes dont la société actuelle ne se tirera à son avantage que par la discipline, l'organisation et le travail. Par exemple, la bourgeoisie aura à resserrer ses liens avec les paysans dont les intérêts et l'état d'esprit profond sont identiques aux siens. Cette association plus intime attirera à elle assez vite la fraction importante de la classe ouvrière que les événements viennent de montrer hostile à la révolution. Ainsi peut se créer une résistance nationale au bolchevisme et au parti ayant devant les électeurs cette résistance pour programme. »

LA CONFÉRENCE ET LA PAIX

Les conditions de paix à l'Autriche ont été remises à ses représentants à Saint-Germain

Paris, 20 juillet. — M. Dutasta, secrétaire général de la Conférence de la paix, accompagné de M. Arnavon, attaché au ministère des affaires étrangères, a remis aujourd'hui à midi, au chancelier Renner, en présence des missions militaires alliées, le complément du traité avec l'Autriche.

Un certain nombre d'exemplaires du traité ont été remis à la délégation autrichienne par M. Dutasta. Le traité est accompagné d'une lettre d'envoi de M. Clemenceau, président de la Conférence de la paix, donnant aux plénipotentiaires autrichiens un délai de dix jours pour présenter leurs observations par écrit, et indiquant que le traité répond à toutes leurs observations présentées dans les Notes successives de la délégation autrichienne. La remise du traité n'a donné lieu à aucune cérémonie.

LES NOUVELLES CLAUSES DU TRAITÉ

Paris, 20 juillet. — Voici un résumé des nouvelles clauses des conditions de paix avec l'Autriche :

LES FRONTIERES

PARTIE II. — Les frontières entre l'Autriche d'une part, la Hongrie et la Tchéco-Slovaquie d'autre part, ont été modifiées de façon à englober dans les limites de l'Autriche des territoires habités par des populations de langue allemande. Une tête de pont a été instituée au sud de Presbourg, sur la rive droite du Danube.

PARTIE III. — Sous la rubrique Italie, des clauses politiques prévoient les conditions dans lesquelles les anciens territoires autrichiens attribués à l'Italie dès maintenant ou en vertu des délimitations de frontières auxquelles il sera ultérieurement procédé, passent sous la souveraineté italienne.

Sous réserve des dispositions de la partie concernant les clauses financières, le gouvernement italien est subrogé dans tous les droits de l'Etat autrichien sur toutes les lignes de chemins de fer gérées par l'administration des chemins de fer dudit Etat, existant sur les territoires transférés à l'Italie. Le matériel roulant italien saisi par l'Autriche au début des hostilités sera restitué.

CLAUSES MILITAIRES

L'effectif de l'armée autrichienne ne dépassera pas 30,000 hommes, y compris les officiers et les troupes des dépôts.

Dans les trois mois qui suivront la mise en vigueur du traité, les effectifs de l'armée autrichienne devront être réduits au chiffre ci-dessus; le service militaire obligatoire sera aboli et l'armée devra se recruter exclusivement par voie d'engagements volontaires. La proportion des officiers, y compris le personnel des états-majors et des services spéciaux, ne dépassera pas un vingtième et celle des sous-officiers un quinzième de l'effectif.

L'armée sera exclusivement employée au maintien de l'ordre intérieur et à la surveillance des frontières. Toutes les mesures de démobilisation, ou ayant trait à la mobilisation, sont interdites.

Tous les officiers devront être des officiers de carrière. Ceux qui se trouvent actuellement sous les drapeaux, et qui y seront maintenus, devront s'engager à servir jusqu'à l'âge de quarante ans. Ceux qui seront nouvellement nommés s'engageront à servir dans l'armée active pendant une période d'au moins vingt années consécutives.

Les sous-officiers et soldats devront s'engager pour une période de douze années consécutives au minimum, dont six années au moins de service sous les drapeaux.

Dans les trois mois qui suivent la mise en vigueur du traité, l'armement de l'armée autrichienne, ses approvisionnements ou munitions, etc., etc., seront réduits suivant un programme dont le traité donne le détail; les quantités en excédent sont livrées aux alliés.

La fabrication de tout le matériel de guerre n'aura lieu que dans une seule usine; celle-ci sera gérée par l'Etat, qui en aura la propriété. Tous les autres établissements similaires seront fermés ou transformés. Toute importation ou exportation d'armes, de munitions et de matériel de guerre de toute sorte est interdite.

LES REPARATIONS

Les alliés rejettent sur l'Autriche la responsabilité des dommages qu'ils ont subis. Tout en reconnaissant que les ressources de l'Autriche sont insuffisantes pour effectuer une réparation complète, les alliés exigent de l'Autriche, et celle-ci s'y engage, que soient réparés les dommages causés à la population civile des puissances alliées et associées et à leurs biens; les catégories des dommages pour lesquels il est exigé réparation sont les mêmes que celles qu'énumère le traité avec l'Allemagne.

Le montant des dommages sera déterminé par la commission des réparations prévue dans le traité avec l'Allemagne. La commission fera connaître à l'Autriche, avant le 1er mai 1921, le montant de sa dette, et établira les époques et les modalités du paiement.

L'Autriche, reconnaissant le droit des alliés d'exiger le remplacement tonne pour tonne et catégorie pour catégorie de tous les navires perdus ou endommagés par faits de guerre, cède aux gouvernements alliés et associés tous les navires marchands et bateaux de pêche à flot ou en construction appartenant aux ressortissants de l'ancien empire; ces bâtiments seront remis dans les deux mois à la commission des réparations.

En vue de compenser les pertes de tonnage fluvial subies durant la guerre par les puissances alliées et associées, l'Autriche s'engage à céder à la commission sa batellerie fluviale, jusqu'à concurrence de 20 % du total de cette batellerie au 3 novembre 1918.

Les puissances alliées et associées exigent, et l'Autriche accepte, qu'à titre de réparation partielle l'Autriche consacre ses ressources économiques à la restauration matérielle des régions envahies.

Cette partie du traité comporte, au profit de l'Italie, de la Roumanie, de la Serbie, d'importantes restitutions ou compensations en nature : bétail, machines, meables, objets d'art, etc.

CLAUSES FINANCIÈRES

Un privilège de premier rang est établi sur tous les biens et ressources de l'Autriche pour le règlement des réparations et charges résultant du traité. Ce privilège s'exécute dans l'ordre suivant : coût des armées d'occupation, réparations, autres charges.

Les Etats auxquels seront transférés des territoires autrichiens, et ceux qui seront formés par le démembrement de l'Autriche, y compris la république d'Autriche elle-même, devront assurer leur part de la dette autrichienne d'avant-guerre, dette gagée par les revenus des chemins de fer, des mines de sel, et autres propriétés.

Les Etats conce[illegible]s d'un territoire fie l'ancien empire autrichien, à l'exception de la République autrichienne, ne seront tenus d'aucune obligation en raison de la dette de guerre de l'ex-gouvernement autrichien.

La part de la dette de guerre dont les titres se trouvaient, antérieurement à la signature de la paix, en dehors de l'ex-empire, restera à la charge de la seule République autrichienne.

Les Etats auxquels seront transférés les Etats autrichiens, ainsi que les Etats formés du démembrement de l'Autriche, acquerront en toute propriété les biens du gouvernement autrichien, y compris les propriétés de la Couronne et les biens privés de l'ancienne famille souveraine.

La République autrichienne s'engage à livrer dans un délai d'un mois, à compter de la mise en vigueur du traité, la somme en or déposée à la Banque d'Autriche-Hongrie, en couverture de la première émission de billets de monnaie du gouvernement turc.

Elle renonce à tous les bénéfices que lui ont assurés les traités de Brest-Litowsk et de Bucarest, et transfère aux gouvernements alliés et associés les créances ou les droits à réparation qu'elle a sur ses anciens alliés.

Au sujet des réseaux ferrés de l'ancienne monarchie, concédés à des compagnies privées, pour chaque réseau un accord devra intervenir entre la Compagnie concessionnaire et l'Etat sous la souveraineté duquel passent les lignes envisagées.

Les parlementaires allemands et l'occupation de la rive gauche du Rhin

Weimar, via Bâle, 20 juillet. — Sur l'invitation du gouvernement d'Empire, les députés de l'Assemblée nationale et des Diètes bavaroise, prussienne, badoise et de Hesse, élus dans les territoires rhénans occupés, se sont réunis pour entendre l'exposé du président de la commission allemande pour l'exécution de la convention sur l'occupation militaire des pays rhénans.

Le sous-secrétaire Lewald a fait connaître les exigences présentées par M. Loucheur, et qui reçurent l'approbation unanime de la commission des régions occupées, à Versailles. Au cours des débats qui suivirent, tous les orateurs se plaignirent de l'oppression dont souffre la population et exprimèrent l'espoir qu'on réussirait à obtenir le libre trafic entre les régions occupées et non occupées, ainsi que la liberté civile et civique des citoyens.

On décida de créer une commission parlementaire adjointe au commissaire d'Empire, qui comprendra 18 membres : 7 du Centre, 4 socialistes, 3 démocrates, 2 du parti populaire allemand, 1 du parti populaire national allemand, et 1 indépendant.

La tâche de cette commission est d'informer le commissaire des désirs de la population et de l'animer dans les mesures prises.

Les fêtes de la victoire à Londres

FOCH ACCLAMÉ FRENETIQUEMENT

Londres, 19 juillet. — Le défilé a été favorisé par le temps qui est resté beau malgré un ciel nuageux. La foule était si dense, qu'en de nombreux endroits la police a eu la plus grande peine à maintenir ses rangs, profonds en certains points de 3 à 400 personnes. Le général Pershing et les troupes américaines ont été salués d'une grande acclamation. L'enthousiasme de la foule a grandi lorsque est apparu le maréchal Foch. La présence de l'illustre généralissime et des représentants de la France a fait vibrer la foule, qui, sans plus se contenir, les a salués d'un délire d'acclamations.

Un accueil non moins enthousiaste a été fait au maréchal Haig et à son état-major et aussi à l'amiral Beatty et aux marins, au nombre desquels figuraient des détachements de dragueurs de mines et de la marine marchande. L'émotion de la foule a été grande au passage des survivants du premier corps expéditionnaire britannique et à la vue du groupe des étendards surmontés de guirlandes et de lauriers.

Les représentants de la Belgique, de la Serbie et des autres nations alliées ont été très acclamés.

Pendant un repos de dix minutes, les troupes françaises provoquèrent des scènes d'enthousiasme indescriptible. Des fruits, des cigarettes, des gâteaux étaient lancés des fenêtres aux soldats, tandis que des jeunes filles leur distribuaient des fleurs ou leur en demandaient en souvenir.

L'HOMMAGE AUX MORTS ET LE SALUT AU ROI

Un cénotaphe gigantesque avait été érigé à White Hall, que les troupes saluèrent au passage. Au pied du monument de la reine Victoria, une tribune avait été élevée, où le roi entouré de la famille royale, de M. Lloyd George et des chefs du gouvernement, a reçu les honneurs.

Les troupes regagnèrent ensuite leurs cantonnements. Le programme des fêtes de la journée comprenait des concerts, des danses et des représentations dans différents parcs. Ce soir, feu d'artifice à Hyde Park, feux de joie sur tout le territoire de l'empire.

LA SOIREE

Londres, 20 juillet. — Les fêtes de Londres se sont terminées officiellement par un grand feu d'artifice à Hyde-Park. Au même moment, ont été allumés des feux de joie sur les hauteurs autour de la métropole. Le spectacle était grandiose. Les souverains se sont rendus à une estrade spéciale sur le toit du palais de Buckingham pour voir le feu d'artifice. La pluie est tombée quelques heures dans la soirée, mais elle n'a pas refroidi l'ardeur de la foule enthousiaste, qui a chanté et dansé toute la nuit.

Les nouvelles de province signalent des scènes d'enthousiasme analogues. Il y a eu des défilés de troupes à Dublin, à Lumerick, à Cork; partout une foule énorme y assistait. Le maréchal Foch a été l'objet d'une grande ovation lorsque les troupes ont défilé devant lui à Dublin.

UNE INTERVIEW DU MARECHAL FOCH

Londres, 20 juillet. — Dans une interview, le maréchal Foch a déclaré : « L'armée britannique est une merveille, et dans l'histoire militaire du monde la réalisation d'une armée comme la vôtre est sans précédent. »

Comme son interlocuteur lui demandait si dans l'éventualité d'une nouvelle guerre, il voyait des erreurs susceptibles d'être évitées et si l'armée anglaise pourrait faire mieux, le maréchal a répondu :

« Certes, le cas échéant, l'expérience acquise ne sera pas perdue. Vous pourrez mobiliser vos armées en deux ou trois mois; mais il faudra une année avant qu'elles ne soient entraînées utilement, et, « la prochaine fois, » l'Angleterre se trouvera exactement dans la même situation qu'en 1914 : elle ne sera pas prête et nous devrons l'attendre. Vous devriez avoir toujours en réserve du matériel de guerre, et le tenir sans cesse à la hauteur du dernier perfectionnement. La prochaine guerre sera surtout une guerre de matériel. Vous devriez posséder des laboratoires dans lesquels les inventeurs, sans cesse sur la brèche, auront pour mission de vous assurer la primeur de tous les perfectionnements qu'exigera le côté mécanique d'une nouvelle guerre. »

En ce qui le concerne personnellement, lorsque les fêtes de la Victoire seront complètement terminées, le maréchal compte se retirer dans son pays, en Bretagne, et y écrire ses mémoires.

A propos du 21 juillet

LA C. G. T. INVITE CHACUN A TRAVAILLER LUNDI

Paris, 19 juillet. — La Confédération générale du travail adresse un appel aux ouvriers, paysans et fonctionnaires de France, dans lequel elle confirme que la commission administrative de la C. G. T. a décidé de surseoir à la démonstration de chômage de vingt-quatre heures qui avait été fixée au 21 juillet. L'appel ajoute :

« Travailleurs de toutes professions, vous irez donc au travail lundi 21 juillet avec l'unanimité que vous auriez témoignée pour le déserter, si l'ordre du chômage avait été maintenu. »

LE TRAVAIL SERA GENERAL

Paris, 19 juillet. — La décision prise par la Confédération générale du travail de surseoir à la démonstration qu'elle projetait pour le 21 juillet a été enregistrée par les Fédérations adhérentes et transmises par celles-ci à leurs Syndicats parisiens et à ceux de la province. Toutes les réunions annoncées à Paris pour demain dimanche, veille de la démonstration, ont été décommandées, et le travail sera général lundi.

Un hommage de l'Union nationale des cheminots à M. Clemenceau

Paris, 19 juillet. — Une délégation de l'Union nationale des cheminots et de la protection mutuelle des employés de chemin de fer s'est rendue cette après-midi au ministère de la guerre et a remis un objet d'art à M. Clemenceau.

Les avances aux fonctionnaires

M. MILLIÈS-LACROIX INCRIMINE LE MANQUE DE PREVOYANCE DE M. KLOTZ

Paris, 20 juillet. — Le Sénat discutera mardi le projet de loi adopté par la Chambre en vue de l'attribution aux personnels civils de l'Etat d'une nouvelle avance exceptionnelle de traitement de 200 francs. Les membres de la Haute Assemblée viennent de recevoir le rapport de M. Milliès-Lacroix sur le nouveau projet. Le rapporteur général du budget y est plutôt sévère à l'égard de la politique financière du gouvernement.

M. Milliès-Lacroix constate que les charges annuelles résultant des mesures prises en faveur des personnels civils sont passées de 92 millions et demi sous le régime appliqué le 1er janvier 1917, à 1 milliard 75 millions sous le régime en vigueur à partir du 1er juillet 1918. Le rapporteur général ne discute pas ces améliorations nécessaires, mais il reproche au gouvernement de ne pas avoir osé aborder le problème de face et dans son ensemble. « Quand une réforme est juste et inéluctable, dit-il, il faut l'envisager sans hésitation et ne pas attendre d'y être acculé pour la réaliser judicieusement. Or, ce n'est qu'au commencement du mois d'avril dernier que M. le Ministre des finances a songé à mettre à l'étude le relèvement général des traitements dans toutes les administrations publiques. Il était déjà bien tard, car il n'a bientôt plus été le maître de la situation, et il s'est vu rapidement débordé.

» Ne pouvant donner immédiatement les satisfactions définitives qu'on lui réclamait bruyamment, il a perdu toute autorité et a cédé à des pressions violentes en accordant des satisfactions temporaires. »

Et M. Milliès-Lacroix rappelle qu'une première avance de 500 fr. ne fut accordée qu'après que le personnel des P. T. T. se fût livré aux manifestations que l'on sait. Il en est de même aujourd'hui.

« Quelque tristesse, constate le sénateur des Landes, que nous cause la situation à laquelle on s'est laissé acculer, nous ne saurions refuser au gouvernement les crédits qu'il sollicite pour tenir ses engagements. La leçon sera chèrement payée, mais nous espérons qu'elle lui aura profité et qu'il agira désormais avec plus de prévoyance. »

Toutefois, ce n'est pas sans formuler quelques réserves que M. Milliès-Lacroix donne son approbation à un projet qui n'a nullement été étudié. La preuve en est que les hauts fonctionnaires des administrations centrales, les premiers présidents, les procureurs généraux, inspecteurs généraux, ambassadeurs, préfets, tout comme les cantonniers et les garçons de bureau, ont touché la première avance de 500 francs et étaient appelés à recevoir également celle de 200 francs.

« C'est là, proteste M. Milliès-Lacroix, une mesure choquante au premier chef, et qui démontre à quelles conséquences aboutissent les décisions prises sans examen préalable. »

Aussi, le rapporteur général de la commission des finances du Sénat propose-t-il de ramener le crédit demandé à 189 millions 180,000 francs, et de voter le projet sous les deux réserves suivantes :

1° Que la nouvelle avance de 200 francs ne soit attribuée qu'aux fonctionnaires dont le traitement ne dépasse pas 8,000 francs; 2° que le personnel militaire soit appelé, au moyen de crédits dont il appartient au gouvernement de proposer le vote à la Chambre, à bénéficier des mêmes avances que celles qui sont accordées au personnel civil.

LA SUCCESSION DE M. BORET

Le nouveau ministre prend ses fonctions

Paris, 19 juillet. — Cette après-midi, au ministère de l'agriculture, M. Victor Boret a remis à M. Noulens les services de son département. Les directeurs ont été présentés au nouveau ministre, qui s'est entretenu quelques instants avec eux.

Les impressions et intentions des députés

Paris, 19 juillet. — Cette après-midi, les couloirs de la Chambre avaient repris leur physionomie habituelle, il ne restait plus de l'agitation qui y régnait hier soir. Députés et journalistes présents commentaient sans passion les événements de la veille et les nouvelles de la matinée; chacun cherchait surtout à deviner ce qui se passera mardi. Y aura-t-il interpellation sur la politique générale du gouvernement ? C'est l'hypothèse qui était la plus généralement admise, bien qu'il n'y eût encore ce soir aucun interpellateur au tableau.

M. Noulens sera-t-il amené à faire une déclaration exposant les grandes lignes de sa politique économique ? Peut-être.

La Chambre est certainement curieuse de connaître le programme du nouveau ministre, dont les courtes déclarations faites jusqu'ici en ont indiqué seulement les principes généraux. Si d'une façon à peu près unanime on s'accorde à reconnaître que M. Noulens a une autorité particulière pour résoudre les problèmes si complexes et si graves du ravitaillement et de la production agricole, les députés qui hier entendaient viser toute la politique économique financière, industrielle et commerciale du gouvernement déclarent que le remplacement de M. Victor Boret ne les contente pas.

M. Augagneur, l'auteur de l'ordre du jour adopté par la Chambre, constate notamment qu'en secouant le prunier gouvernemental il n'a fait tomber qu'un fruit : « Les autres prunes, ajoute-t-il, mûriront aussi et tomberont. » C'est aussi l'avis des socialistes qui, cependant, se promettent d'observer l'attitude la plus correcte pour ne pas impressionner défavorablement leurs collègues.

Par contre, beaucoup de députés persistent à croire que lorsque M. Clemenceau soutiendra la politique générale de son gouvernement, il obtiendra des succès analogues à ceux que lui ont valu, il y a quelques jours seulement, ses discours au lendemain de la signature de la paix et des fêtes de la Victoire.

Les projets de M. Noulens

Paris, 20 juillet. — Interrogé sur ses projets, le nouveau ministre de l'agriculture et du ravitaillement, M. Noulens, a déclaré hier à un de nos confrères :

« Ce qu'il faut avant tout, c'est dresser un inventaire. Je désire me rendre compte de la situation et je n'entends poursuivre qu'un but, un seul : le souci du bien public. Je le dirai à tous les fonctionnaires sans exception. Ceux-ci ont des devoirs envers la nation. Ils ne devront marchander ni leur zèle ni leur dévouement. Ils seront payés. Satisfaction va en effet leur être donnée. Dans ces conditions j'exigerai d'eux l'assiduité qui a manqué trop souvent, hélas ! à de certaines administrations — tout, oui, tout pour le public. Je désire servir le public, et le servir directement avant de servir des intermédiaires qui ne répondent pas aux besoins de première nécessité. En ce qui concerne le sucre, je servirai le public avant d'approvisionner les fabricants de sirops et les pâtissiers. Il en sera de même pour toutes les denrées de première nécessité, en tenant compte, bien entendu, des disponibilités. Là où il n'y a rien on ne peut rien donner. »

M. Noulens se propose d'intensifier la production agricole. « Il faut avant tout, dit-il, développer l'esprit coopératif. Nous avons en France de nombreuses coopératives agricoles, des Associations et des Syndicats agricoles. Entre ces divers groupements, il existe des cloisons étanches. Ces cloisons, il faut les supprimer. A l'étranger tout est fait pour stimuler les initiatives. En France, avec les réglementations multiples que nous avons, les initiatives se trouvent paralysées. D'autre part, je m'efforcerai de faire donner à l'enseignement de l'agriculture le caractère pratique qui lui est absolument nécessaire. »

M. Noulens se préoccupe également de la question de l'élevage des porcins, des ovins et des bovins. Il a sur cette question des projets qui auraient sur le prix de la viande une répercussion sinon immédiate, du moins rapprochée. En terminant, le nouveau ministre a résumé son programme en ces deux mots : action et réalisation.

Une réunion ministérielle

Paris, 20 juillet. — Dans la matinée d'hier, M. Clemenceau avait reçu MM. Loucheur, Klotz, Stéphen Pichon et aussi M. Victor Boret, M. Clémentel, ministre du commerce, étant absent de Paris. Au cours de la réunion, M. Loucheur déclara que le texte de l'ordre du jour ne laissait place à aucune équ

Les Fêtes de la Victoire

A LONDRES

LE DEFILE DES TROUPES ALLIEES

Londres, 19 juillet. — Pour le défilé, les troupes avaient été massées dans Hyde-Park. La tête de colonne est sortie du parc par Albert-Gate où se trouve, comme on sait, l'ambassade de France. Le départ a été donné à onze heures du matin.

Les détachements étrangers, comme au 14 juillet à Paris, défilent par ordre alphabétique. D'abord les Américains, dont la façon impeccable de défiler provoque l'admiration de la foule. Les Belges, ayant à leur tête le général Gillain, viennent ensuite.

Le maréchal Foch, ayant à ses côtés le général Weygand et son état-major, s'avance ensuite à la tête des troupes françaises. Il est suivi à quelques mètres par le général Debeney qui commande le détachement français ainsi constitué : Ecole polytechnique, Saint-Cyr et Saint-Maixent; 1er, 5e et 8e régiments du génie; 8e, 23e, 26e, 86e, 94e, 110e, 149e, 150e, 152e, 153e, 158e, 161e, 162e, 169e et 401e régiments d'infanterie; chasseurs à pied; régiments du Maroc; 1er, 2e, 3e, 4e, 8e et 9e régiments de zouaves; 2e, 4e, 7e et 8e régiments de tirailleurs algériens; 1er et 4e régiments mixtes; 1er régiment du Maroc (légion étrangère; 12e, 32e, 35e, 39e, 40e, 47e, 60e et 61e régiments d'artillerie de campagne; troupes d'Afrique; 105e régiment d'artillerie lourde; 160e régiment d'artillerie de forteresse; 6e régiment de cuirassiers; 4e régiment de dragons; 17e régiment de chasseurs à cheval; 13e régiment de hussards; 4e régiment de chasseurs d'Afrique et enfin l'aviation.

Le maréchal sir Douglas Haig s'avance à la tête des troupes britanniques. Il est accompagné d'un nombreux état-major comprenant une quinzaine de généraux. Le contingent britannique est constitué par des troupes de toutes les armes. L'infanterie comprend la brigade des gardes représentant Londres et des bataillons mixtes formés de détachements prélevés sur les différents régiments anglais, écossais, irlandais et gallois.

Après la paix

Le sort de la Bulgarie

Paris, 19 juillet. — A neuf heures et demie, la commission de Bulgarie a tenu une séance, à l'issue de laquelle ses membres paraissent avoir considéré que leur tâche était achevée, et qu'il convenait de laisser au Conseil suprême des alliés le soin de trancher définitivement le problème des frontières bulgares.

Comme on le sait, deux tendances numériquement égales s'étaient manifestées au sein de la commission : l'une visant à exclure complètement la Bulgarie de la côte de la mer Egée; l'autre consistant à laisser aux Bulgares un accès territorial à cette mer.

En ce qui concerne la frontière de la Thrace orientale, région où il fut question jadis de la ligne Enos-Midia, aucune décision ne saurait être prise en ce moment, puisqu'on ne sait pas encore comment sera réglé le sort de la Turquie. D'ailleurs, le traité qui devra être signé par les plénipotentiaires bulgares comportera simplement de la part de la Bulgarie une renonciation à tous les territoires situés en dehors d'une certaine ligne, sans que la répartition de ces territoires soit inscrite dans le traité.

La réorganisation du haut commandement français

Paris, 19 juillet. — Le maréchal Petain a proposé à M. Clemenceau la réorganisation du haut commandement des armées françaises sur le pied de paix, et le rétablissement d'un conseil suprême de guerre. Le maréchal Foch serait le commandant en chef de l'armée et président de ce conseil, avec le maréchal Petain à la vice-présidence. Ce projet ne serait rendu effectif qu'après la ratification du traité de paix.

Les gouvernements généraux de l'Afrique française

Paris, 19 juillet. — M. Angoulvant, gouverneur général de l'Afrique équatoriale française, avait été placé à la tête des deux gouvernements généraux de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française. Chacun de nos deux grands gouvernements généraux africains doit désormais être dirigé par son titulaire respectif. M. Angoulvant, en conséquence, rejoint son poste à Brazzaville, et M. Martial Merlin, gouverneur général titulaire de l'Afrique occidentale française, qui était attaché aux travaux de la Conférence de la paix en qualité d'adjoint technique au ministère des colonies, prend désormais la direction effective du gouvernement général de l'Afrique occidentale.

Mouvement judiciaire

Paris, 19 juillet. — Par décret, sont nommés :

Président du tribunal de Muret, M. Catala, président du tribunal de Saint-Girons.

Président du tribunal de Saint-Girons, M. Sentenac, président du tribunal de Foix.

Président du tribunal de Foix, M. Loup, juge au siège.

Procureur de la République à Aubusson, M. Bros, juge d'instruction à Ussel.

Juge au tribunal de Montluçon, M. Bonneau, juge d'instruction à Bellac.

Juge au tribunal de Pontarlier, M. Lizop, juge suppléant rétribué au tribunal de Villeneuve-sur-Lot.

Rochette de nouveau condamné

Paris, 19 juillet. — La sixième chambre a condamné à deux ans de prison et 3,000 fr. d'amende l'ex-financier Rochette dans l'affaire des Chemins de fer Mexicains. L'accusation soutenait que 10 millions 62,000 francs avaient été soustraits à l'épargne française. La peine prononcée se confondra avec celle qui avait été jadis infligée à Rochette par la cour d'appel de Rouen.

HONGRIE

L'offensive des alliés contre Bela Kun

FRANCHET D'ESPEREY VA ATTAQUER

Bâle, 19 juillet. — A la suite du refus de Bela Kun de conclure l'armistice, le général Franchet d'Esperey a été autorisé par la Conférence de la paix à agir contre le gouvernement soviétiste de Budapest. Le général Pellé, qui commande l'armée tchéco-slovaque, a été invité par le général Franchet d'Esperey à ne plus négocier avec le gouvernement des Soviets, qui sera mis en demeure de céder la place à un gouvernement librement élu par le peuple hongrois.

L'armée française qui opérera éventuellement contre Bela-Kun occupe la ligne Szeged-Nagy-Kikenda et est placée sous le commandement du général de Lobie.

Le général Franchet d'Esperey, généralissime des armées alliées dans les Balkans, est arrivé à Kikinda. L'armée française est composée de deux corps d'armée et une division de cavalerie placés sous le commandement des généraux Charpy et de Gondrecourt. Sur le front hongrois, se trouvent actuellement 70,000 Roumains, 36,000 hommes de troupes coloniales françaises, 30,000 Tchéco-Slovaques, 12,000 Yougo-Slaves et 20,000 Hongrois (du parti Karoli).

On attend des troupes italiennes.

Le commandant des troupes hongroises qui combatent aux côtés de l'Entente est le général Kratochwill, qui était interné en Roumanie et a été mis à la disposition du gouvernement de Szegedin. Le gouvernement des Soviets se prépare à la résistance.

Toutes les destitutions d'officiers ont été annulées, et les officiers invités à se présenter immédiatement à l'enrôlement.

Le commandement soviétiste fait connaître que le 15e régiment d'infanterie rouge, « complètement oublieux de ses devoirs prolétariens, a abandonné le gouvernement des Soviets et est passé au contre-gouvernement de Szegedin ». Le régiment passa avec armes et bagages au nouveau gouvernement hongrois.

Le général Franchet d'Esperey préside un conseil de guerre

Bucarest, 19 juillet. — Le général Franchet d'Esperey a présidé hier, à Bucarest, un important conseil de guerre auquel les chefs de troupes combattant sur le front hongrois assistaient.

ITALIE

Un gouvernement qui gouverne

ENERGIQUES DECISIONS DU PRESIDENT DU CONSEIL

Rome, 19 juillet. — Le président du conseil, M. Nitti, en prévision de la journée du 21 juillet, comme il semble ressortir de certaines déclarations de certains syndicats que des éléments de troubles voudraient tenter de profiter de cette journée d'agitation pour des fins révolutionnaires, a pris les mesures les plus énergiques. M. Nitti a envoyé une circulaire aux préfets, dans laquelle il les rend personnellement responsables de toute faiblesse. La circulaire se termine ainsi :

« Les gouvernements qui ne se défendent pas n'ont pas de raison d'exister; les institutions qui n'imposent pas le respect ne sont pas durables; la liberté et la démocratie ne vivent pas là où il n'y a pas de la force. Je recommande donc maintenant et ensuite la plus grande fermeté.

» Toute incurie est coupable; tout retard est coupable; toute hésitation est coupable. Evitons tous les conflits inutiles, mais les menées des factieux basées sur la violence doivent être immédiatement réprimées. L'Italie doit commencer, dès aujourd'hui, son œuvre de reconstitution et de travail et elle n'a pas de temps à perdre. »

Comme première application de cette circulaire énergique et qui fait sensation, le préfet de Rome ayant appris que certains meneurs avaient décidé de réquisitionner les automobiles privées rencontrées dans les rues pour servir à leur usage et au besoin pour en extraire la benzine, a pris les mesures suivantes : interdiction absolue de la circulation d'automobiles et de motocyclettes privées dans Rome et la province à partir de samedi midi, sauf permission spéciale et signée; interdiction absolue de la vente de pétrole et de benzine, sauf permission spéciale.

LA VIE SPORTIVE

LES GRANDS COMBATS DE BOXE

Le Championnat d'Europe des poids mi-lourds

VICTORIEUSE RENTRÉE DE CARPENTIER

Il triomphe de l'Anglais Dick Smith par knock-out au 8e round

Pour le Championnat de France des poids moyens, Balzac bat Audouy

Georges Carpentier, l'excellent pugiliste français, qui n'avait pas mis les gants depuis juillet 1914, vient d'effectuer une victorieuse rentrée en triomphant du redoutable pugiliste anglais, Dick Smith, par knock-out, au huitième round.

Ce fut un superbe combat, moins inégal que l'escomptaient les compétences, mené à un train rapide et disputé avec une ardeur invraisemblable par les deux adversaires.

L'immense Cirque de Paris était archi-comble; depuis la veille, la location n'avait plus une place de libre. La recette approche 179,000 francs et bat tous les records de recettes en France.

Autour du ring, on remarquait de nombreuses personnalités de la politique, du théâtre, des arts, de la finance, des sports; les grands as de l'aviation, Fonck et Nungesser, reconnus dans la salle, furent acclamés.

Georges Carpentier, qui s'attendait peut-être à une victoire facile, disputa un des combats les plus durs de sa carrière, le plus dur peut-être.

Smith attaqua souvent avec fougue, martela le champion d'Europe et parvint même à l'ébranler par deux fois.

Le combat, mené à un train extraordinairement rapide, ne pouvait aller à la limite.

Dick Smith, qui était allé deux fois à terre au troisième et au cinquième round, s'était bien repris aux sixième et septième, et Carpentier, qui ratait de nombreux « uppercuts », se dépensait de toutes ses forces, attendant cependant l'occasion favorable.

Elle se présenta au huitième round : Smith, ayant été ébranlé par un droit, s'accrochant au champion, celui-ci calcula cette fois exactement la distance, porta un crochet, puis un gauche, et vint cueillir Smith d'un droit foudroyant à la pointe du menton.

Cette fois, le knock-out était définitif. Tombé sur le dos, l'Anglais ne se releva qu'après le compte de dix.

Il était temps, Carpentier semblait, lui aussi, épuisé. Lorsqu'il regagna son coin, il paraissait à moitié « groggy ».

La tâche de Carpentier fut, nous l'avons dit, des plus ardues en face d'un homme qui cognait, qui encaissait et qui possède énormément de métier. L'excellent boxeur français est toujours aussi scientifique; son jeu de jambes est toujours aussi précis, aussi aisé, mais il donna l'impression d'être peut-être un peu moins vite qu'en 1914, et, surtout, il n'avait plus une notion aussi précise des distances; il rata ainsi tous ses « uppercuts » et se découvrit, ce qu'il ne faisait pas avant la guerre. Cinq années passées loin du ring ont quelque peu détruit ce reflexe, qui joue en boxe un si grand rôle. Ce dur combat aura été utile à « notre » Carpentier; il le forcera à travailler sérieusement et à monter plus souvent sur le ring avant de rencontrer le champion du monde.

Avant ce combat, Balzac, champion de France des poids moyens, avait mis knock-out, au 6e round, son challenger Audouy. Ce dernier, cependant, avait fait jeu égal avec le tenant du titre lorsqu'il fut descendu par un crochet à la mâchoire.

LE GRAND COMBAT

Avant le combat comptant pour le championnat d'Europe, Fred Fulton vient défier le vainqueur, puis on annonce qu'une bourse de 500,000 francs est offerte pour faire disputer à Paris le championnat du monde entre Dempsey et le vainqueur du match de samedi soir.

Dick Smith, très applaudi, monte sur le ring. Il est plus grand que son rival et a plus d'allonge. Voici Carpentier, dans un élégant pyjama gris, largement bordé de noir. Tandis que l'attitude de Smith paraît celle d'un homme résigné, le Français est souriant et apparaît plein de confiance.

Les deux boxeurs se serrent la main. Le combat commence. A la bascule, Carpentier a accusé 77 kilos 820, Smith 79 kilos 005.

Premier round. — Carpentier attaque tout de suite. Un droit du Français arrive bien et est suivi d'un « une-deux » au corps. Smith riposte par un crochet qui arrive à destination. Sur la fin, Smith attaque au corps.

Deuxième round. — Carpentier pare bien plusieurs crochets de l'Anglais, puis un superbe droit de Carpentier porte fort bien. Carpentier augmente son avantage. Smith, ébranlé, flotte sérieusement; il s'accroche pour éviter d'aller à terre. Il est touché au menton; le gong le sauve.

Troisième round. — Smith, remis, attaque fougueusement, mais ses coups ne portent pas. Carpentier riposte sévèrement et, sur un crochet du droit, qui arrive au menton, Smith s'écroule. Au compte de trois, il met un genou à terre et attend neuf pour se relever.

Mais l'Anglais est sérieusement ébranlé, il s'accroche. Carpentier rate un uppercut formidable.

Quatrième round. — Smith maintenant travaille Carpentier au corps. Ce dernier flotte légèrement et reste sur la défensive. Un gauche de Carpentier touche bien Smith à l'estomac; néanmoins, ce dernier garde l'avantage durant ce round.

Cinquième round. — Sur un gauche de Carpentier, Smith glisse. Le Français l'accompagne, et l'Anglais va à terre pour huit secondes. Superbe crochet de Carpentier, bientôt suivi d'un joli gauche.

Sixième round. — Smith touche Carpentier au corps; celui-ci riposte par un droit. Le train s'accentue. Smith mène la vie dure au Français, qui esquive. Smith raté deux uppercuts. Sur la fin, Carpentier se ressaisit et réussit deux gauches.

Septième round. — Jolies passes des deux boxeurs. Carpentier rentre et réussit deux beaux directs. Smith tente, mais vainement, de conclure par l'« uppercut ». Carpentier, par un beau direct, ferme l'œil gauche de Smith. Il réussit ensuite un crochet à la mâchoire, puis travaille durement au corps.

Les deux hommes terminent le round très fatigués.

Huitième round. — Carpentier rate de jolis coups, mais Smith, qui a recouvré son assurance, en voulant attaquer à fond se découvre. Une première fois, sur un crochet de Carpentier, il est sérieusement ébranlé, il s'accroche; Carpentier l'éloigne par un nouveau crochet, il le secoue durement, Smith flotte. Instantanément, Carpentier porte un gauche, puis, avec la vitesse de l'éclair, il le cueille d'un terrible crochet à la mâchoire. Smith, sous les clameurs de l'assistance, s'écroule sur le ring, les bras en croix. C'est le beau knock-out.

L'arbitre Lerda compte les 10 secondes réglementaires. Smith reste à terre, immobile. Il est bien battu, mais après avoir sorti une merveilleuse défense.

La salle acclame longuement vainqueur et vaincu.

Carpentier a rejoint son coin, très las. Ses soigneurs le « retapent ». Il va serrer la main de son rival.

On lui remet un vase en argent, offert par le duc Decazes, président du National Sporting-Club.

LES AUTRES COMBATS

Pour le championnat de France des poids moyens, Balzac (71 k. 060) a battu Audouy (72 k.) au sixième round.

Le premier round avait été à l'avantage de Balzac, les deuxième et troisième à celui d'Audouy, le quatrième égal, le cinquième légèrement à l'avantage de Balzac.

Au sixième round, le début était égal, lorsque Balzac, qui recherchait le coup dur, mit knock-out Audouy par un formidable crochet à la mâchoire.

Audouy parut plus scientifique, Balzac plus puissant, plus cogneur.

Bombardier Griffon a battu Guichard aux points, en 4 rounds, et Lefèvre a triomphé d'Armanet par abandon de ce dernier au quatrième round.

Enfin Papin a battu aux points le Belge Zoonen, après un joli combat, au cours duquel le champion belge fit montre de brillantes qualités, obligeant le champion de France à s'employer à fond.

G. BENAC.

HIPPISME

Courses à Vincennes

SAMEDI 19 JUILLET

Réunion très vide et courses assez languissantes, mais non dépourvues toutefois d'incidents.

« Qualité », qui représentait l'écurie Otry-Roederer, a eclevé aisément le Prix des Pins à son unique adversaire « Qui-Vive ».

Les deux poulinches de M. Rousseau ont pris les deux premières places dans le Prix de Blois, mais « Poppée » en a seule bénéficié, « Petite-Amie » ayant été distancée pour avoir « pris un avantage illicite en galopant ». Cette décision a été diversement commentée, car « Polka », qui a hérité de l'accessit, avait eu une allure irrégulière pendant une partie du parcours.

« Orsay » a gagné le Prix de Montsavoult avec une aisance quelque peu scandaleuse, laissant loin derrière lui des concurrents contre lesquels il n'avait joué tout récemment qu'un rôle très effacé. « Ortolan » était second, bénéficiant des fautes initiales d' « Oville » et d'une grosse faute d' « Oranger ».

Le match de l'entraînement Déjean, avec « Portici » a été assez mouvementé. « Quartz » y galope dans toute la descente, alors que « Phœnix » avait fait une énorme faute au départ. De fait, « Portici » s'est trouvé en tête jusqu'en face, où les représentants des rouges terres prenaient définitivement l'avantage.

Quelques jours d'intervalle, « Pro-Patria » a confirmé sa supériorité sur « Pur-Jus » dans le Prix de Pompadour, qu'il s'est adjugé sans lutte.

Même promenade de santé de « Nenni », devant son compagnon de box « Off », dans le Prix Bégonia.

Jolie lutte, pour terminer, dans le Prix d'Annecy, où le favori « Leuvrigny » a eu un moment près de 50 mètres d'avance, mais son driver en avait peut-être abusé, car il baissait de pied visiblement dans la montée, si bien que, rejoint par « Norbert » au dernier tournant, il était incapable de lui opposer la moindre résistance.

A. BERNARDIN.

Voici les résultats détaillés des épreuves :

PRIX DES PINS (trot monté), 3,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Qualité* (Riaud), à M. Déjean; 2e, *Qui-Sait* (Dessause), à M. Auberge.

Temps : 1er, 3' 37" ; 2e, 3' 44" 1/5.

Qualité (Bémécourt et Tunisie) est entraînée par son propriétaire.

PRIX DE BLOIS (trot attelé), 3,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Poppée* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 2e, *Polka* (J. Méquignon), à M. Costenoli; 3e, *Pomacle* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes.

Non placés : Plaisance (J. Poey), Petite-Amie (E. Tamberi), distancée de la deuxième place.

Temps : 1er, 3' 36" 2/5; 2e, 3' 39" 7/10.

Poppée (Freyd Leyburn et Houlgate) est entraînée par Tamberi.

PRIX DE MONTJAVOULT (trot attelé), 3,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Orsay* (J. Poey), à M. A. Sallyp; 2e, *Ortolan* (Verzeele), à M. A. Compin; 3e, *Oville* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes.

Non placés : Oranger (Demorissi), Plein-Air (M. Capelle), Nadine-Leyburn (L. Dufour).

Temps : 1er, 3' 41"; 2e, 3' 45" 1/5.

Orsay (Azur et Gelsha) est entraîné par son propriétaire.

PRIX FUSHIA (trot monté), 5,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Quartz* (Lintant), à M. A. Déjean; 2e, *Phœnix* (Riaud), à M. A. Déjean; 3e, *Portici* (A. Méquignon), à M. O. Dewilde.

Temps : 1er, 3' 36" 4/5; 2e, 3' 36"; 3e, 3' 39".

Quartz. (Bémécourt et Ephigie) est entraîné par son propriétaire.

PRIX POMPADOUR (trot attelé), 5,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Pro-Patria* (Prosper), à M. Cabrol; 2e, *Pur-Jus* (C. Pentecôte), à M. C. Jeanne; 3e, *Poppée* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 4e, *Pomacle* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes.

Temps : 1er, 3' 22" 4/5; 2e, 3' 23" 3/5.

Pro-Patria (Bémécourt et Hurgente) est entraîné par Prosper.

PRIX BEGONIA (trot monté), 3,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Nenni* (P. Daubichon), à Mme Brunet; 2e, *Off* (Verzeelle), à M. A. Hémard.

Temps : 1er, 3' 37" 1/5; 2e, 3' 39" 1/5.

Nenni (Guetieur et Varsovienne) est entraîné par L. Hémard.

PRIX D'ANNECY (trot attelé), 3,000 francs, 2,200 mètres. — 1er, *Norbert* (Tamberi), à M. C. Rousseau; 2e, *Leuvrigny* (Simonard), à M. Thiéry de Cabanes; 3e, *La-Fontaine* (Verzeelle), à M. Veslard.

Non placés : Négus (Willemsen), Le-Canigou (Demorissi).

Temps : 1er, 3' 17"; 2e, 3' 17" 2/5.

Norbert (Dakota et Idée-Noire) est entraîné par Tamberi.

Résultats officiels du Pari mutuel

CHEVAUX		Pesage 10 fr.	Pelouse 5 fr.
Qualité	G	10 50	5 50
Ecurie Rousseau	G	13 50	6 50
Poppée	P	16 »	7 50
Polka	P	30 »	11 »
Orsay	G	75 »	34 50
—	P	48 50	20 50
Ortolan	P	62 50	27 »
Ecurie Dejean	G	10 50	remb.
Pro-Patria	G	12 50	6 »
—	P	10 50	5 50
Pur-Jus	P	11 »	5 50
Nenni	G	13 »	6 50
Norbert	G	19 »	13 »
—	P	11 50	6 »
Leuvrigny	P	11 »	5 50

CYCLISME

Le Tour de France

L'ETAPE GRENOBLE-GENEVE

Annecy, 19 juillet. — 280 kilomètres du départ.

Un très nombreux public était massé aux abords du contrôle pour assister au passage des coureurs du Tour de France ;

A 13 h. 25, arrive Barthélemy; à 13 h. 35, Lucotti et Lambot; à 13 h. 50, Christophe, Alavoine, Comans et Scieur. La route est excellente.

Duboc, à 11 h. 30; Nempon, blessé aux genoux, et Steux, blessé au bras, à 16 h. 16; Vandaele, qui est blessé aussi, à 16 h. 52.

L'ARRIVEE A GENEVE

L'arrivée a eu lieu dans cet ordre à Genève : 1. Barthelemy, en 12 h. 40' 40"; 2. Lucotti, 12 h. 50' 40"; 3. Alavoine, 15 h. 1' 47"; 4. Scieur, à une longueur; 5. Christophe, à une longueur; 6. Lambot, à une longueur.

NATATION

CHAMPIONNATS DE LA COTE-D'ARGENT

De belles luttes. — Records battus

C'est devant 600 à 700 personnes — chiffres qu'on doit, hélas ! considérer comme très fort — que se sont disputés dimanche matin les championnats de natation de la Côte d'Argent, dans le bassin à flot n. 2 des Docks.

Sauf dans le 100 mètres sur le dos, où Ladaricatte a fait walk-over, les luttes ont été très intéressantes. Lacabanne, du B. A. C., a gagné brillamment les 100 et 1,500 mètres, battant le record des 100 mètres, détenu par Ceret, de 3" (temps nouveau, 1 m. 17 sec.).

Les records des 500 mètres et des 1,500 mètres auraient aussi été battus, le premier par Rouyer, le deuxième par le même Lacabanne, si la « piste » n'avait pas vu ses dimensions réduites par une glissade inopportune du ponton, qui s'est rapproché des fanions du virage d'environ 5 mètres, après que les dimensions de la piscine avaient été établies.

Comme on le verra, le Bordeaux-Athlétic-Club n'est taillé la part du lion.

Voici les résultats :

100 mètres (nage libre) : 1er Lacabanne (B. A. C.), 2e Gramguillot (B. A. C.), 3e Constantin (B. A. C.), 4e Champon (Sporting-Club bordelais). Gagné de 1 m. 50. Très belle course des deux premiers.

100 mètres sur le dos : Ladaricatte, du B. A. C., seul concurrent, couvre la distance en 2 m. 10 (temps loin du record, 1 m. 36 s. par Ceret).

500 mètres (nage libre) : 1er Rouyer (B. A. C.), 2e Tissot (E. G. B. natation et sauvetage), 3e Lacabanne (B. A. C.), 4e Laclau (S. A. B.), 5e Cazaux (B. A. C.).

Lutte splendide entre les trois classés. Rouyer prend une franche longueur à Tissot dans ses derniers 50 mètres. Lacabanne, à 3 mètres. Temps, 8 m. 49 s. pour 480 mètres environ.

200 mètres (brasse) : Facile victoire de Ferrand (B. A. C.), en 3 m. 46 s. (record); 2e Ladaricatte aîné (loin), 3e Ladaricatte jeune.

1,500 mètres : 1er Lacabanne (B. A. C.), qui gagne de 180 mètres, couvrant environ 1,460 mètres en 27 m. 15 s.; 2e Cadou, qui fait une course très courageuse, démontrant ses qualités; c'est un jeune nageur à suivre; 3e Ferrand.

Organisateurs très dévoués, ce qui fait davantage encore regretter qu'un sport aussi utile que la natation ne reçoive pas dans une ville comme Bordeaux tous les encouragements qui lui seraient dus.

A deux reprises, l'arrivée de bateaux dans le dock réservé a failli arrêter les courses !!

La Méditerranée traversée

MARCHAL FAIT ST-RAFHAEL - BIZERTE

Saint-Raphaël, 19 juillet. — Le capitaine-aviateur Anselme Marchal, accompagné du mécanicien Giordan, est parti de Saint-Raphaël à cinq heures, à bord d'un hydravion muni d'un moteur de 12 cylindres et d'une force de 350 chevaux, avec une provision de 1,200 litres d'essence, suffisante pour douze heures de vol.

L'aviateur est parti pour faire le trajet Saint-Raphaël-Bizerte, soit 800 kilomètres en sept heures, et revenir le soir en longeant d'assez près les côtes de Sardaigne, en vue de parer à tout accident.

Bien que Marchal ne soit pas envoyé en mission par le gouvernement, cinq contre-torpilleurs jalonnent sa route.

MARCHAL EST ARRIVE A BIZERTE

Il a fait la traversée en 10 heures 30 minutes

Bizerte, 19 juillet. — Le capitaine aviateur Marchal est arrivé cette après-midi à Bizerte.

Marchal déclare qu'il était trois heures trente du soir à sa montre quand il est arrivé. Cette montre marquait cinq heures ce matin au départ de Saint-Raphaël. L'aviateur ne donne encore aucune indication sur son retour. Les contre-torpilleurs de Bizerte et de Toulon continuent à jalonner sa route. Le capitaine Marchal avait à bord des signaux de détresse (feux de bengale), des provisions pour trois jours (viande de conserve, chocolat, biscuits), ainsi qu'un petit tonneau et des pièces de rechange.

INTERVIEW DE M. JULIEN,

Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie

Après quatre années consécutives passées à son poste, M. Julien, gouverneur des Etablissements français d'Océanie, vient de rentrer en congé, par le « Chicago ».

Ce sympathique fonctionnaire a bien voulu nous communiquer ses impressions sur la situation du groupe de colonies qu'il a la charge d'administrer.

Il est indiscutable, nous a-t-il dit, que la France a là bas de profondes sympathies, mais son influence est mise en échec par celle des Américains. Cela tient à ce que les relations maritimes entre la France et ses possessions océaniennes sont insuffisantes, et aussi à ce que les Etats-Unis, ayant été les seuls, pour ainsi dire, à ravitailler Tahiti et ses dépendances pendant la guerre, en ont profité pour y prendre une place prépondérante.

Il faudrait sans retard créer une ligne de cargos qui apporteraient en Europe les importantes récoltes de coprah de ces pays, lesquelles, actuellement, sont surtout dirigées vers la Californie et la Nouvelle-Zélande.

M. Julien nous a rappelé le concours que nous ont apporté, pendant les hostilités, nos établissements d'Océanie; bien qu'ayant une faible population, — 30,000 habitants environ, — ils nous ont envoyé 2,000 soldats, qui se sont très courageusement battus en Orient et à Verdun.

Papeete, avons-nous appris, qui avait tant souffert du bombardement des croiseurs allemands « Sharnhorst » et « Niessner », est complètement rebâti.

Comme l'Europe, l'Océanie a été très éprouvée par l'épidémie de grippe; dans nos établissements, elle a causé la mort de 3,000 personnes, Européens et Polynésiens, c'est-à-dire du dixième de la population totale. Ce malheur rend ces possessions lointaines d'autant plus dignes de la sollicitude de la métropole.

BORDEAUX

Il y a un an

21 JUILLET 1918

Reprise de Château-Thierry par les troupes françaises. L'ennemi se replie sur tout le front.

Le Honduras déclare la guerre à l'Allemagne.

Dans la Légion d'honneur

Nous avons le plaisir de rencontrer dans la promotion du ministère de la guerre, parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur, le nom de notre excellent confrère de la « France militaire » le chef de bataillon du génie Lefort-Lavauzelle, antérieurement cité à l'ordre de l'armée.

A propos du retour des drapeaux

Une erreur s'est glissée dans notre compte-rendu de l'arrivée à Bordeaux des délégations militaires et des drapeaux retour du défilé triomphal à Paris.

Nous avons mentionné l'étendard du 58e d'artillerie, alors qu'il s'agissait de l'étendard du 14e d'artillerie, revenu d'Alsace en juin dernier.

Circulation dans les départements frontières

A dater du 19 juillet 1919, les Français ne sont plus assujettis à l'obligation d'être munis d'un sauf-conduit pour se rendre ou circuler en chemin de fer dans les départements frontières, à la condition d'être porteurs de pièces d'identité.

Le sauf-conduit reste encore obligatoire pour la circulation en automobile.

Circulation dans les pays rhénans

M. le Préfet de la Gironde nous communique l'avis suivant :

« Aux termes des instructions portées à la connaissance du public, les citoyens français et les sujets alliés peuvent se rendre dans les pays rhénans occupés, excepté en automobile, avec un sauf-conduit délivré par le maire ou le commissaire de police de leur résidence.

» Après entente avec le commissaire général de la Sûreté nationale, M. le Ministre de l'intérieur vient de décider que la carte de circulation permanente, délivrée par les préfets et sous-préfets aux Français domiciliés en France par application du décret du 18 juillet 1918, est valable pour les pays rhénans. Mais, afin d'éviter tout malentendu de la part des autorités alliées, il a été convenu avec le grand quartier des armées alliées que la mention **valable pour les territoires rhénans occupés** sera inscrite à l'**encre rouge** sur la première page de la carte; cette mention devra en outre être certifiée par l'autorité qui a délivré la carte. De plus, si, pour aller dans les pays rhénans, les porteurs de cartes traversent la Belgique, ils doivent être porteurs d'un passeport visé par les agents diplomatiques ou consulaires belges en France.

» D'autre part, M. le Maréchal commandant en chef les armées alliées m'a demandé d'inviter les autorités civiles chargées de délivrer les titres de circulation nécessaires pour se rendre dans la région susvisée, à les accorder largement à toute personne alléguant une nécessité commerciale, mais de faire connaître que le logement des familles ne peut être garanti, en raison de l'affluence des voyageurs et du peu de ressources du logement disponible. »

A l'« Officiel »

Agent de change à Bordeaux

Par décret du Président de la République en date du 15 juillet 1919, rendu sur le rapport du ministre des finances, M. Marie-Pierre-André Baradat est nommé agent de change près la Bourse de Bordeaux, en remplacement de M. Maurice, démissionnaire.

Bureau de bienfaisance à Donzac

Par décret en date du 9 juillet 1919, a été autorisée la création, dans la commune de Donzac (département de la Gironde), d'un Bureau de bienfaisance.

Médaille d'honneur des travaux publics

La médaille d'honneur des travaux publics a été décernée aux agents et ouvriers de l'administration des travaux publics (service maritime) du département de la Gironde dont les noms suivent :

MM. Guillaume Andron, surveillant au Verdon; 32 ans de services.

Jean Authier, éclusier à Bordeaux; 32 ans de services.

Jean Clavé, brigadier de pêche à Savignac-sur-l'Isle; 34 ans de services.

Baptiste Deniaud, chef cantonnier à Blaye; 32 ans de services.

Pierre Laugaret, chaudronnier en fer à Bordeaux; 37 ans de services.

Pierre Mars, laveur de cales à Bordeaux; 32 ans de services.

Marcel Puharet, mécanicien à Bordeaux; 30 ans de services.

Brevet élémentaire — Aspirants

Sont admis définitivement :

MM. Barbe, Bataillon, Bayle, Bernhard, Bos, Cazaux, Chambon, Ceyral, Desprat, Dominge, Emars, Foy, Gaillardon, Garçon, Gareil, Glize, Hibon, Jamet, Lacour, Lamaison, Laure, Lecors Legrand, Marchal, Marchat, Martin (Nicolas), Martin (Henri), Médard, Minvielle, Monamicq, Morel, Naphle, Ollé, Plon, Routis, Taajn, Vâbre, Vielle, Violeau.

Concours d'admission à l'école normale de la Gironde

Sont admis à l'ordre de mérite :

MM. Elisabeth, Laville, Labarthe, Délas, Batailley, Morillon, Josset, Esquerre, Beaugency, Gohier Jouhanet, Agard, Bos, Mons, de Saint-Vivien, Albert Roquebert, Bolleau, Puyo, Vidal, Gouttenègre.

Beaux-Arts

Mme Géraud-Boudignon, dont l'enseignement est si apprécié, expose des aquarelles marines, paysages urbains et ruraux d'une touche sûre et délicate, qui attestent une fois de plus la maîtrise de l'artiste et l'autorité du professeur.

Un jeune sculpteur, M. Geneste, nous a montré des têtes d'expression, à titre historique, dont la puissance et la force d'exécution ont été très remarquées.

Banque populaire

Une réunion des plus importantes a eu lieu à la préfecture jeudi soir, sous la présidence de M. Cazalet. La commission de la Banque populaire, composée de MM. Philippart, président; Ratton, secrétaire; Olivier, Richard, Chaumette, Montagné et de Perry, arrêtait définitivement les statuts à soumettre au comité d'initiative, qui sera convoqué pour le mardi 29 juillet, et à la séance duquel pourront assister toutes les personnes que cette question intéresse.

On sait, en effet, que la loi du 13 mars 1917 a prévu une aide sérieuse au petit et moyen commerce, à la petite et moyenne industrie, et récemment la Chambre des députés votait un crdit de 100 millions à mettre, sans intérêts, à la disposition des Banques populaires pour aider les démobilisés dans leur entreprise, moyennant certaines conditions.

M. de Raucourt, directeur de la Banque de France à Bordeaux, assistait à la réunion, à laquelle il avait bien voulu apporter ses précieux avis. La Banque populaire serait constituée au capital de 200,000 francs, par la création de 2,000 actions de 100 francs, sur lesquelles un quart seul serait appelé. Des Sociétés à caution mutuelle, prévues par la loi, seraient ensuite constituées. Tout laisse supposer que la création de la Banque populaire, qui fonctionnerait pour tout le département de la Gironde, sera accueillie avec sympathie, comme un devoir social.

Le ministre du commerce a fait connaître dans son dernier discours à la Chambre qu'une cinquantaine de Banques populaires étaient créées ou en voie de formation en France.

Bordeaux, qui a toujours été en avant du mouvement social et qui peut montrer avec une légitime fierté tant d'œuvres de solidarité, d'assistance, d'hygiène ou de prévoyance en pleine prospérité, ne voudra pas rester en arrière.

MM. Cazalet et Philippart ont été désignés par leurs collègues pour faire les démarches nécessaires.

Groupe montgolfier des pères et mères de famille des Chartrons

Mercredi 23 courant, à 20 h. 30, dans une salle de l'école des garçons, conférence par M. Ribaud sur les Pupilles de la Nation.

Etablissements Thénot

49, RUE SAINTE-CATHERINE
18, rue Ravez — 50, cours Portal
12, pl. Grands-Hommes — 229, c. de la Marne

Réclame du lundi

Anguille, veine, capram.....	le 1/2 kilo	3f 25
Cuisse.....	—	3f 80
Bifteck, pointe à l'os, filet..	—	4f »
Ragoût mouton.....	le 1/2 kilo	2f 50
Epaule.....	—	3f »
Parisiennes.....	—	3f 25

A partir du mardi 22 courant, vente de viandes frigorifiées.

Grosse Bertha et supercanon

Une gigantesque douille d'un obus tiré sur Paris, une énarme coiffe d'obus tiré sur Nancy

Contes et Nouvelles

LA QUESTION DÉLICATE

On avait royalement déjeuné à Saint-Remy-d'Anjou. Un de ces repas qui vous calent un homme pour huit jours. Et surtout un de ces petits vins mousseux, spirituels, qu'on hume comme on respire, qui semblent s'évaporer dans votre verre, tant ils se laissent boire avec complaisance et tant ils ont de grâce naturelle.

Aussi, comme on était cordial ensuite, dans ce phaéton ! Il y avait là Trutat, le propriétaire de l'auto, qui conduisait lui-même ; sa femme, puis les Macin, des amis de fraîche date, et enfin Luce, le charmant Luce.

Luce est le délice des dames. Il sait vanter la nuance de leur chapeau, les harmonies de leur robe, avec des gestes câlins qui les enveloppent comme un voile. Elles dégustent ses compliments avec des mines de chatte qui lappe du lait. Et comme il est peintre, ses louanges vous ont une portée définitive, officielle, de diplôme ou de brevet. En échange, elles admirent la suavité de ses cravates, — une par jour, ma chère, — la coupe anglaise de son veston, l'intelligence de sa main, le scintillement de son esprit. Il faut les entendre soupirer : « Il est si artiste ! » Sur leurs lèvres, le mot passe comme une musique et comme une caresse. Au demeurant, délicat, musqué, discret, Luce est le plus galant homme du monde.

En route, il est exquis. Il est sans pareil pour découvrir, pour faire comprendre et goûter le pittoresque d'une ruine ou d'une silhouette paysanne, l'ordonnance d'un parc, la beauté d'un couchant, avec des mots heureux et gais, avec un pouce qui sculpte l'espace et des doigts qui projettent les idées.

***

Aussi, le petit vin d'Anjou aidant, vous imaginez si Luce tient toute la voiturée sous le charme. Les anecdotes succèdent aux pensées, les saillies aux souvenirs, et c'est comme une fine dentelle qui se déroule et flotte dans le sillage de l'auto. Puis, peu à peu, sa verve se lasse. Luce a des absences, des distractions. Il y a des trous dans la dentelle. Bien qu'il s'efforce de rester égal à lui-même, il sent une mélancolie inquiète l'envahir et le diminuer. Qu'a-t-il donc ?

Ce qu'il a ? Ma foi, je suis presque aussi embarrassé que lui de l'avouer. Les règles de la pudeur sont tellement étranges. Mais, après tout, le problème qui trouble et travaille Luce est d'ordre général. Il intéresse tous les chauffeurs. Au diable ! Et pourquoi faire prendre toujours des vessies pour des lanternes ? Bref, Luce voudrait bien s'arrêter un instant. Selon l'euphémisme rustique et charmant de nos paysans, il voudrait bien « pencher de l'eau ».

C'est sans doute ce maudit reginglard. Il y a des petits vins, comme cela, qui ne savent pas garder la bouteille, qui ne peuvent pas rester en place, qui veulent absolument voir du pays. Peut-être Luce en a-t-il bu plus que les autres ? Peut-être est-il plus sensible que les autres à ses impatiences ? Le certain, c'est que cet anjou s'ennuie et qu'il veut s'en aller par la voie ordinaire.

Là ! Je vous le disais bien. N'est-ce pas une question d'ordre général ? Car, enfin, dans un express, chaque wagon possède son *buen retiro*. Dans un train omnibus, on a la ressource de s'arrêter à une station et de prendre le suivant. Mais en auto !...

En auto, on va tant que ça peut. On ne connaît pas l'arrêt. La crainte de la panne a laissé dans les esprits sa forte empreinte. Naguère, on ne s'arrêtait que pour réparer. Le pli est resté. Une voiture au bord de la route est, aux yeux du passant, une voiture en panne. Aussi, pour éviter cette supposition déshonorante, ne s'arrête-t-on pas. Naguère, une fois arrêté, on ne savait jamais si l'on pourrait repartir. L'appréhension demeure. On profite de ce que le moteur donne bien. On ne sait pas ce qui peut arriver. Enfin, la vitesse est une volupté. Et, tandis que la plupart des plaisirs humains exigent des repos, des détentes où l'on se reprend, où l'on se recueille, la vitesse est une volupté qu'on peut indéfiniment prolonger. Alors, on en jouit sans relâche. Et toutes ces voix de crainte et d'ivresse vous crient en même temps : « Marche ! Marche ! » Et l'on obéit. On devient le Juif-Errant à roulettes.

***

Luce méditait sur ces mœurs cruelles. D'abord, il paya de mine, essaya des ruses. Comme on passait devant un castel en ruines, il suggéra :

— Oh ! ce serait tellement amusant à explorer ! Si nous poussions jusque-là ?

Il espérait trouver des recoins propices. Mais sa proposition n'eut aucun succès. L'auto marchait trop bien.

Il tâcha de distraire son souci à force d'enjouement. Mais la nature est coquette. Elle ne veut pas qu'on l'oublie. De nouveau, Luce devint rêveur. On ne s'arrêterait donc jamais ? Il ne pouvait tout de même pas, devant ces deux dames, demander à descendre, comme le gosse qui fait claquer ses doigts pour demander au pion la permission.

Mais un tournant de la route découvrit une large vue sur la vallée. Luce se dressa, et, le geste prophétique, s'écria :

— Ah ! ah ! voilà une chose qui veut qu'on l'admire dans le recueillement, dans l'immobilité !

Pendant qu'on admirerait, il s'éclipserait. Mais Trutat, qui conduisait, déclara dans son cache-poussière que les jours d'octobre étaient courts et qu'il détestait rouler la nuit.

***

Luce se laissa choir, retomba assis. Il s'abandonnait au courant, comme un noyé. Il n'attendait plus le salut que du hasard. Il n'y aurait donc jamais de panne ! Ah ! la musique délicieuse du moteur qui hoquète, faute d'essence !... Ah ! le joyeux coup de fusil de l'éclatement !... Ah ! le gai sifflement de la crevaison !... Non, rien. On marchait, on marchait.

A un croisement, il eut un sursaut. Si l'on pouvait se tromper de route ? Tout de suite :

— Hé ! hé ! êtes-vous bien sûrs d'être dans le droit chemin ? Si vous voulez, je vais aller lire la plaque, me renseigner...

C'était bien le diable s'il ne trouvait pas une haie ? Mais Trutat affirma qu'un détour lui ferait perdre moins de temps qu'un arrêt.

Alors, Luce abandonna toute espérance. Sa méditation devint plus amère, l'obsession plus pressante. Il écarta de sa mémoire l'image des lieux où son envie eût pu se satisfaire, depuis l'accueillant édicule des boulevards jusqu'à l'étincelante retraite, porcelaine et acajou, des palace-hôtels.

On roulait, on roulait. A l'approche du soir, la voiturée tout entière se taisait, recueillie, les yeux à l'horizon embrasé en feu de forge. Chacun semblait rêver. Il n'y avait plus de raison pour s'arrêter. Luce, au supplice, souhaitait maintenant la catastrophe.

Et, pourtant, on s'arrêta, pour allumer les phares... Ah ! ce ne fut pas long, je vous prie de le croire... Luce connut un de ces instants de suprême béatitude où l'on croit à la Providence.

***

Mais à peine, ses aises recouvrées, se retournait-il, qu'un cri de surprise lui échappa : toute la voiturée s'était envolée ! Tous, comme des soldats qui préparent une embuscade, s'étaient jetés qui derrière un arbre, qui derrière une borne, qui à l'orée du bois... Le mécanicien lui-même, la main pudiquement retournée en cornet, s'abritait derrière le capot.

Indigné Luce se croisa les bras. Ah ! c'était bien la peine de se retenir, de se contraindre, de se mettre à la torture, quand tous étaient travaillés du même besoin ! Voilà donc pourquoi ils se taisaient, depuis une heure ! Ce n'était pas la mélancolie du crépuscule. Fichtre non ! Tous avaient envie de descendre, et nul n'avait osé parler ! Ah ! pudeur, pudeur, que de crimes on commet en ton nom...

Michel CORDAY.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Certificats de bonne conduite

Les instituteurs sont souvent sollicités à cette époque de l'année de délivrer des certificats de bonne conduite à quelques-uns des élèves qui laissent l'école, soit pour aller achever leurs études dans d'autres établissements d'instruction, soit pour commencer leur apprentissage industriel ou commercial.

C'est là une pratique à laquelle théoriquement on ne saurait trouver à redire. Il semble naturel que chefs d'école de tout ordre et patrons tiennent à assurer le recrutement de leurs élèves ou de leurs employés sur garanties ou tout au moins à être renseignés sur la valeur morale des enfants qui arrivent de l'école élémentaire. L'attestation demandée paraît répondre à ce souci.

Mais dans la réalité, les faits ne sont point conformes à la théorie. Le certificat de bonne conduite n'a pas de valeur probante. Il est indifféremment délivré à tous ceux qui le demandent. Un instituteur ne peut accepter la responsabilité de le refuser, car il sait que l'avenir de l'enfant peut être compromis par ce refus. En agissant de la sorte, s'il va contre son opinion, il ne va pas contre sa conscience, l'expérience lui ayant appris qu'un enfant de treize ou quatorze ans, turbulent et indiscipliné, est très susceptible de devenir un excellent sujet. C'est pourquoi le certificat de bonne conduite de l'école élémentaire n'est qu'un document de pure formalité.

Dès lors à quoi bon l'exiger ? Il devrait être simplement remplacé par un certificat de scolarité, qui préjuge d'ailleurs de la bonne conduite de l'enfant, puisque suivre les classes d'une école, sans renvoi, c'est indiquer qu'on s'y tient d'une façon suffisamment convenable. On éviterait ainsi chez les maîtres des scrupules qu'il n'y a aucun intérêt à faire naître.

L. AMBAUD.

Mouvement économique et social

Les richesses minières de la Lorraine libérée

M. Loucheur a déclaré devant la commission d'enquête sur la métallurgie que le gouvernement n'avait nullement l'intention d'adjuger à un groupement de métallurgistes les richesses minières de la Lorraine libérée ; que celui-ci avait décidé dernièrement qu'aucune adjudication n'aurait lieu et que la question était réservée.

Les exportations à destination de la Suède

Le comité supérieur du blocus a décidé de suspendre à partir du 26 courant toutes les mesures de restriction appliquées aux exportations à destination de la Suède. Les envois pourront désormais être effectués sans consignation et librement, sous réserve des réglementations suédoises existantes et de la réglementation française en vigueur sur les prohibitions de sortie.

La suppression de l'octroi de Paris

M. Louis Dausset va déposer incessamment devant le Conseil municipal son projet de suppression de l'octroi de Paris, suppression rendue nécessaire aussi bien pour des raisons d'ordre économique en général que d'ordre budgétaire en particulier.

Le tunnel sous la Manche et le Parlement britannique

Une réunion de parlementaires britanniques a eu lieu lundi pour discuter le rapport sur le tunnel sous la Manche. Sir Arthur Fell, qui présidait, proposa d'envoyer une lettre à M. Clemenceau, le félicitant pour la signature du traité de paix et exprimant l'espoir que ce traité serait immédiatement suivi de la construction du tunnel. Il déclara, en outre, que le comité parlementaire britannique constitué pour soutenir le projet du tunnel sous-marin compte actuellement 317 membres et qu'il n'a aucun caractère politique. Sir William Bull a ajouté que toutes les questions pratiques devaient être considérées comme résolues et qu'une demi-douzaine de financiers pourraient se charger de trouver les capitaux nécessaires en France et en Angleterre. Il a ajouté que le comité avait toujours pensé que le tunnel ne devrait pas être abandonné à l'initiative privée, mais devrait être l'œuvre combinée des deux nations. Une résolution fut déposée demandant au gouvernement d'accorder son appui à l'entreprise comme meilleure preuve de sa volonté de maintenir des relations amicales avec la France. Le président déclara qu'il était certain que le premier ministre était absolument favorable au projet et que l'opinion des milieux militaires évoluerait également en faveur du percement du tunnel.

La résolution fut votée à l'unanimité et une délégation fut désignée pour la transmettre à M. Lloyd George.

L'industrie du papier et de la pulpe de bois au Canada

Le premier moulin à papier au Canada fut établi par des Américains en 1803, à Saint-André, dans la province de Québec ; plus tard, un autre moulin fut établi à Portneuf, puis un troisième à Valleyfield.

Il y a maintenant 81 Compagnies fabriquant la pulpe ou le papier dans tout le Canada. Le capital engagé dans cette industrie s'élève à 186 millions 974,905 dollars. En 1917, la valeur de la production totale a été de 92 millions 248,824 dollars. Il a été en salaires une somme de 20 millions 344,286 dollars à 22,919 ouvriers.

La reprise des relations commerciales entre les Etats-Unis et l'Allemagne

Les journaux badois commentent avec intérêt le fait qu'une maison de grains de Mannheim a reçu hier un télégramme direct d'Amérique, par lequel une très importante firme de Chicago fait des offres fermes pour la livraison immédiate en Allemagne de grandes quantités de grains et de fourrages américains.

Le travail reprend dans toutes les villes canadiennes

Les grèves, au Canada, arrivent à leur déclin. Le gouvernement a fait preuve d'énergie en ordonnant l'arrestation de certains meneurs dont l'action avait rien de commun avec les grèves et qui étaient des agents bolchevistes chargés de créer des soviets dans les villes canadiennes. Ces agents recevaient des subsides de Chicago par messagers particuliers et la police américaine a réuni des preuves formelles et irrécusables qu'une somme de 25,000 dollars avait été envoyée récemment à certains meneurs de Winnipeg pour maintenir l'agitation dans cette ville.

Le gouvernement a supprimé également un journal, le « Labour News », qui publiait chaque jour des articles d'une violence extraordinaire et faisait appel à la révolution. Son directeur, un pasteur méthodiste, a été arrêté et incarcéré.

Le travail reprend petit à petit à Winnipeg, à Toronto et dans d'autres villes du Canada, et l'on espère, grâce à l'énergie du gouvernement et à la bonne volonté des patrons et des ouvriers, que l'agitation ouvrière, née des besoins des travailleurs, mais entretenue par les éléments révolutionnaires, cessera bientôt pour le plus grand bien du pays.

Le commerce de la Gambie

Le rapport annuel de la colonie Gambie donne la valeur des importations, soit £697,052 au lieu de £478,805 en 1916. Les exportations sont passées de £542,843 en 1916 à £952,906 en 1917. Les importations de cotonnades, de riz, de sacs vides et de quincaillerie ont augmenté. L'Angleterre a fourni 94,45 % des cotonnades importées. Les importations anglaises ont atteint 58 % du total ; les autres pays britanniques ont fourni 19 %, la France 12 % et les Etats-Unis 7 %. En 1914, les proportions étaient : Angleterre 41 %, autres pays britanniques 20 %, France et colonies françaises 22 %, Allemagne 12 %.

La Concorde par la Joie

Notre confrère Adolphe Aderer consacre dans le *Temps* une intéressante chronique aux fêtes publiques d'antan. Nos lecteurs nous sauront gré de leur mettre sous les yeux cette évocation du passé.

Benvenuto Cellini raconte, dans les « Mémoires de ma vie », que son père aperçut un jour, dans la flamme du foyer, un petit animal semblable à un lézard. Il appela Benvenuto et sa sœur pour le leur montrer, puis donna au petit garçon un violent soufflet qui le fit pleurer : « Mon cher et tendre enfant, lui dit-il, je ne te frappe pas parce que tu as fait quelque mal, mais pour que tu te souviennes d'avoir vu une salamandre. » Ayant dit ces mots, il embrassa Benvenuto. C'était un usage de nos pères, dans les grandes circonstances, de frapper les enfants, de leur donner des gimblettes, « afin qu'ils fussent commémoratifs ».

Une telle précaution aurait été superflue à la fête de la Victoire. Nul petit Français hissé sur l'épaule paternelle ou écrasé à un balcon parmi les grandes personnes n'oubliera jamais le sublime défilé, non plus que ceux qui, enveloppés dans des couvertures, passèrent la nuit précédente sur des chaises ou des banquettes au long de l'avenue des Champs-Elysées ou autour de la place de la Concorde. Naguère encore, il y avait des vieillards qui, dans leur enfance, avaient vu le retour des Cendres. Après soixante-dix ans, ils parlaient de la journée si admirablement racontée par Victor Hugo : Paris versé tout entier d'un seul côté de la ville comme un liquide dans un vase qui penche, le canon éclatant à la fois sur trois points différents de l'horizon et enfermant l'oreille dans une sorte de triangle formidable, les faisceaux de drapeaux, le cheval blanc, qui n'était malheureusement qu'un comparse, mais il portait la selle de Marengo, une selle de velours cramoisi à double galon d'or. « Post bellator equus... »

Le vieux Raspail, républicain ardent et fidèle, disait que, pendant sa longue vie, Paris ne lui avait jamais présenté un tel spectacle. Les nouvelles générations auront pu contempler une chose plus admirable encore : le passage des troupes sous l'Arc triomphal. Toute la France l'a rêvé, attendu pendant les quatre ans de la guerre. Il fut pour nous et pour nos soldats ce que des philosophes appellent « l'image motrice ». Puisse le souvenir de la communion de tous les bons Français dans la même joie patriotique les maintenir dans la concorde dans les jours difficiles qu'ils ont encore à traverser !

***

C'est pour faire vibrer à l'unisson les âmes des citoyens que les fêtes ont été instituées. Michelet expliquait par un mot les incertitudes de son âme : « Mon enfance n'a pas eu de fêtes. » De 1805 à 1815, il n'avait pas souvenance qu'il eût fait beau un seul jour. C'était comme un jour gris toujours continué. Et il s'écriait : « Des fêtes, donnez-nous des fêtes ! » Rien, en effet, ne donne mieux à un peuple le sentiment de l'unité nationale que ces grandes solennités, où l'émotion de chacun va s'augmentant, se centuplant de l'émotion de tous. C'est dans les cortèges d'étudiants et des défilés de bannières que s'est préparé l'empire allemand. Thucydide, dans son éloge funèbre des guerriers morts pour Athènes que prononce Périclès, et qui a été souvent rappelé en ces temps derniers, spécifie celui-ci parmi les bienfaits de la patrie : « Elle a institué des fêtes pour adoucir dans nos cœurs la mélancolie de la vie, « to luperon tou biou ».

Notre époque s'était assez peu souciée de répondre à l'appel de Michelet. Un critique morose de la troisième République dit un jour qu'elle réunissait surtout dans les enterrements. La Révolution, elle, loin de dédaigner les fêtes, les multiplia. Elle en établit pour Paris, pour les départements et pour les districts ; pour célébrer les Ages de la vie, les Saisons de l'année, les Puissances de la nature et les Vertus humaines ; et, « de quelque nouveau saint chargeant toujours son prône », elle institua les fêtes : de la Fondation de la République, de la Haine des tyrans et des traîtres, de la Vérité, de la Justice, de la Modestie, de la Renommée et de l'Immortalité, de la Raison, de la Reconnaissance, de l'Amitié, de la Tempérance, de la Fidélité, de l'Hospitalité, de l'Amour, de la Foi conjugale, de l'Enfance, de la Jeunesse, de l'Age viril, de la Vieillesse, de l'Agriculture, du Retour de la verdure et des fruits, et tant d'autres.

A une séance de la Convention, on proposait aussi qu'un jour de fête fût consacré aux époux. Un conventionnel qui, sans nul doute, était un bon mari, s'écria : « Tous les jours sont les jours des époux. » Idyllique affirmation qui, nous voulons le croire, serait encore de mise aujourd'hui.

Il faut en convenir, le beau temps des fêtes fut le moyen âge. Tout un peuple s'associait alors, en pleine communion, sans aucun aparté boudeur ou dédaigneux, aux mêmes joies et aux mêmes douleurs. En Italie, les fêtes étaient des institutions d'Etat. La fierté des cités s'intéressait à leur magnificence ; les sculpteurs, les peintres, les architectes et les poètes concouraient à les embellir et à les varier ; les riches, en mourant, léguaient des sommes pour subvenir à leurs frais. Quand le doge Pierre Orseolo le Saint, touché par les prédications de saint Romuald, abdiqua et abandonna de nuit son palais pour aller vivre en Catalogne, il avait fait trois parts de son bien : une pour sa famille, une pour les pauvres, et une pour les fêtes de Venise.

Les modernes semblent avoir perdu la fantaisie et l'imagination pour l'organisation des fêtes, comme ils les ont perdues, suivant la remarque de Ruskin, dans leurs « facultés constructives ». Jadis, le programme se variait de cent façons. Aux courses de chevaux, d'ânes, de buffles, de ribaudes, de bossus, aux jeux et aux joutes, aux représentations des mystères, aux processions qui formaient le fond de toute bonne fête s'ajoutait toujours quelque chose de nouveau et d'imprévu. A l'entrée d'Alphonse le Grand, à Naples, un char portait la Fortune à la tête chauve — allégorie facile à comprendre — et était accompagnée de sept Vertus à cheval. On y voyait Jules César, couronné de lauriers et suivi d'une troupe de cavaliers catalans ayant pour montures ces petites figures de chevaux en bois et en carton que les enfants s'attachent à la ceinture. Le voyage de Charles VIII en Italie ne fut « qu'une pompe perpétuelle ». Ce n'était partout, comme en pleine paix, que festins, que tables mises par les chemins et par les rues, que concerts de musique, poésies, représentations, et « mille gentillesses », de sorte qu'on pouvait dire qu'il allait à la conquête d'un royaume « au son des violons et marchant sur la jonchée et les fleurs ».

Il existait en Italie des Sociétés de plaisir qui formaient le principal élément des fêtes instituées. En France, c'étaient les corporations qui préparaient les réjouissances publiques. Tous les corps de métiers se mettaient au travail, dès que le roi avait notifié « à ceux de Paris » son intention de faire une entrée solennelle. Froissart et la chronique de Saint-Denis nous ont décrit le cortège d'Isabeau de Bavière. Toute la rue Saint-Denis et le Grand-Pont (le pont au Change) étaient tendus « à ciel couvert » de draps de soie, de camelots et de cendal (taffetas) ; les maisons étaient bordées de soieries et de tapisseries de haute lice ; des fontaines de lait et de vin aromatisé coulaient aux coins des rues, et de belles jeunes filles offraient à boire aux passants dans des hanaps d'or. (Cette coutume serait peut-être à reprendre en ce moment.) En divers carrefours s'élevaient des châteaux de bois, des théâtres. Quand la reine passa sur le Grand-Pont, un homme habillé en ange descendit par une corde tendue d'une tour de Notre-Dame, passa par une fente de la tenture qui couvrait le pont, posa une couronne sur le tête de la reine et repartit par le même chemin, comme s'il retournait au ciel.

Suivant l'étiquette, le roi ne pouvait faire partie du cortège de sa femme. Il voulut voir l'entrée, cependant, curieux comme un bourgeois de sa bonne ville. Il s'habilla de façon qu'on ne le connût point, monta en croupe derrière un de ses favoris, et se bouta au plus épais de la foule, poussant et approchant toujours de plus près qu'il pût, ce qui lui valut force coups de boulaies (verges de bouleau) des sergents chargés de maintenir l'ordre. Il fit le soir des bons contes chez la reine des hérons qu'il avait reçus.

Il nous reste une description non moins pittoresque de l'entrée de Louis XI à Paris, accompagné de « Monsieur de Bourgogne ». Jamais on n'y avait vu si prodigieuse foule : on était venu de toute la France. Un mois se passa en festins et en tournois. Dans l'une de ces solennités chevaleresques, à laquelle le roi assistait caché à une fenêtre, il y eut un incident bizarre et qui voulait symboliser peut-être la politique du nouveau règne. On vit un cavalier couvert rustiquement de peau de chèvre, ainsi que son cheval, venir le disputer aux brillants chevaliers et l'emporter sur eux. « Rien ne dura devant lui. » C'était le roi qui avait préparé cette scène, qui présageait la victoire du tiers-état sur la féodalité.

Les plus hautes dames tenaient à honneur de figurer dans les cortèges ou de jouer un rôle dans les allégories. On en vit qui marchaient nues ou demi-nues devant le cheval du monarque, comme à l'entrée de Charles-Quint à Anvers. D'autres faisaient des nymphes ou des sirènes dans le costume de l'emploi. Ces bons Flamands avaient quelquefois d'étranges idées. Lorsque ce même Charles-Quint entra dans Bruxelles, on lui fit entendre un concert de chats. Un certain nombre de ces animaux avaient été attachés par la queue à un clavier. Chaque touche, en s'abaissant, tirait la queue d'un chat, que la douleur faisait miauler. Le grave empereur daigna en rire.

Chaque localité avait dans les fêtes des usages particuliers conservés religieusement par la tradition. A Amiens, on offrait aux souverains des cygnes comme celui des armes de la ville ; à Beauvais, les jeunes filles tiraient le canon en l'honneur de Jeanne Hachette. A Venise, on commémorait une attaque des pirates triestains en offrant au doge qui venait à la petite île d'Olivolo des chapeaux de paille dorée ; à Bologne, à la fête de la Petite Truie (della Porchetta), en souvenir d'un stratagème qui avait permis d'introduire dans Faënza l'armée bolognaise, le cuisinier du podestat promenait une truie rôtie à une broche qu'on jetait ensuite au peuple des fenêtres du palais.

***

Le principal attrait de ces fêtes d'autrefois, il faut le dire, c'étaient les distributions de vivres. On peu partout, comme à Naples, on donnait l'assaut au château de Cocagne. Il était tout entier construit de quartiers de bœuf, de lard, de jambons, de dindons, de volailles et flanqué de deux fontaines d'où coulait le vin. La tradition des bombances gratuites et des franches lippées s'était conservée sous l'ancien régime. Le comte de Caylus, racontant les bals populaires des salles de bois élevées pour les fêtes du mariage du dauphin, écrit : « La bonne ville de Paris a fait la magnifique et tout mis par écuelles. » Napoléon avait voulu conserver aux cérémonies révolutionnaires ce caractère d'abondance et de superflu qui fait oublier un instant à l'humanité son indigence : « Il faut, disait-il, que les fêtes soient mangeantes. »

Il ne pouvait être question de restaurer — c'est le cas de le dire — ces vieilles coutumes pendant la fête dignement solennelle de la Victoire. Mais si, à une prochaine occasion, des avions lançaient sur Paris des milliers de bons pour des fournitures gratuites aux baraques Vilgrain, seraient-ils mal accueillis ? Pour la première fois tomberaient du ciel... des alouettes toutes rôties. Et ce serait un adoucissement momentané de la vie chère.

Adolphe ADERER.

Le 14e Régiment d'Artillerie

Sa garnison à Bordeaux
Son historique pendant la guerre

Au cours de notre compte rendu de la revue du 14 Juillet sur la place des Quinconces, nous avons signalé la présence, parmi les vaillantes troupes qui prirent part à cette patriotique et belle manifestation d'un important contingent du 14e d'artillerie ou plutôt du 14e-269e, — régiment de marche créé lors de la réorganisation de l'armée en janvier 1919, par juxtaposition du 269e d'artillerie (régiment formé pendant la guerre) et du 14e d'artillerie (avant la guerre en garnison à Tarbes). Ce régiment était représenté à la revue par trois goupes montés de 75.

Comme on le sait, le 14e d'artillerie appartient désormais à Bordeaux, sa garnison d'après guerre, où, venant d'Alsace, il est arrivé en juin dernier. Il y occupe le quartier Nansouty. Nous nous félicitons donc et nous nous réjouissons de compter désormais le 14e d'artillerie parmi les régiments bordelais.

Nos concitoyens auront bientôt l'occasion de saluer, revenant de Paris, son étendard décoré de la fourragère aux couleurs de la croix de guerre (deux citations à l'armée et une au corps d'armée). Ils acclameront ses artilleurs, basques et bordelais en majorité, avec d'autant plus d'enthousiasme qu'ils connaîtront mieux les hauts faits de ce régiment du Sud-Ouest : ils méritent d'être rapportés.

Le 14e d'artillerie de campagne

A la mobilisation, le 14e d'artillerie, en garnison à Tarbes, rejoint la 36e division, dans la région de Toul. Transporté en Belgique, il participe, le 23 août 1914, à la bataille de Thuin. Il protège la marche en retraite de la division, retardant l'ennemi en lui faisant face, notamment sur l'Oise, à Ribemont (29 août 1914) et arrive ainsi jusque vers Provins.

A partir du 6 septembre, l'ordre d'offensive générale, lancé par Joffre, déclenche le mouvement en avant de la 36e division ; le Petit Morin est franchi, Marchais pris par le 18e d'infanterie, la Marne traversée, Château-Thierry dépassé.

Le 13 septembre, l'Aisne est franchie et le chemin des Dames, d'Hurtebise à Craonne, est solidement tenu. Les Allemands, par des contre-attaques furieuses, essaieront en vain de faire reculer la division. La ligne pendant de longues années sera stabilisée là.

Le régiment participe à l'affaire de la Creute (janvier 1915) et prolonge l'action d'artillerie pendant les attaques de Champagne (septembre 1915).

Voici Verdun. Le régiment est engagé face à Douaumont pendant la dure période (mai-juin 1916) où Fleury et le fort de Vaux tombent sous les efforts acharnés des Allemands.

Reposé dans un secteur d'Argonne, puis entraîné au camp de Mailly, le régiment se porte par étapes d'Arcis-sur-Aube dans la Somme ; il est engagé à la fin de l'offensive (décembre 1916) dans le secteur de Deniécourt.

Les Anglais étendent leur front ; le régiment relevé est engagé dans l'offensive de Lassigny (mars 1917) et participe à la poursuite jusqu'au canal Crozat.

Ramené en arrière, il est engagé ensuite dans l'Aisne face à la ferme Hurtebise, sous les ordres du général Marchand commandant la 2e division coloniale. Il appuie, le 16 avril 1917, l'attaque de cette division, réussissant à s'emparer de toute la crête du plateau.

Sans repos, le régiment est déployé dans le secteur de Craonne. Il appuie, les 4 et 5 mai 1917, la 36e division, s'emparant glorieusement de Craonne et du plateau de Californie. Il reste engagé pendant une période très dure de violentes contre-attaques allemandes. Cette notamment du 9 juin, repoussée brillamment par la 36e division revenue en ligne, valut à cette unité les éloges particulièrement vibrants, et peut-être uniques, du communiqué officiel.

Relevé fin juin, le régiment se repose dans la région de Vesoul où, dans une cérémonie inoubliable, les trois régiments (18e, 34e, 49e) de la division reçoivent la croix de guerre.

Passant l'été en Alsace, dans le secteur enchanteur de La Chapelle-sous-Rougemont, le régiment est à nouveau engagé dans les durs secteurs de Champagne : Auberive, puis Tahure (novembre-février 1918).

Voici le recul de l'armée anglaise. Le régiment est enlevé par voie ferrée, débarqué en toute hâte près Compiègne et dirigé vers Montdidier (mars 1918). La 36e division à peine engagée fixe l'ennemi sur place, puissamment aidée par son artillerie. Le 14e d'artillerie est cité à l'ordre de l'armée. Sans interruption, le régiment reste dans ce secteur très actif de fin mars à fin juin 1918, exécutant des tirs intensifs en même temps qu'il organise de très nombreuses positions.

L'attaque allemande se prépare, en effet ; l'Aisne vient d'être franchie, et le 9 juin 1918, une deuxième poussée a lieu de Noyon à Montdidier. La 36e division reçoit le choc à Courcelles et s'y couvre de gloire. Contre elle, l'acharnement des Allemands reste infructueux ; alors qu'à droite, Compiègne est menacée, Courcelles tient. Grâce au sacrifice et à la vaillance des fantassins et des artilleurs de la 36e division, le 14 juin, Mangin peut déclencher, sûrement couvert à gauche, sa magnifique et foudroyante contre-offensive, avec tanks, en direction de Méry et Belloy. L'Allemand est arrêté.

Le 14e d'artillerie est cité à l'ordre du 30e corps d'armée.

Relevé, il est rapidement engagé dans la trouée de l'Aire (juillet 1918) face à Vauquois ; l'Allemand va attaquer et menace d'étendre son action jusqu'à Verdun. La magnifique résistance de l'armée Gouraud (15 juillet 1918) anéantit ses projets. Le régiment n'a pas à entrer en action ; ramené en arrière dans le courant d'août, il approche par étapes (Compiègne, Réthondes) du secteur de Laffaux. Mis aux ordres de la célèbre 1re division marocaine, il participe à son attaque de la ligne Hindenburg. Cette dernière est enfoncée. Le 14e d'artillerie est cité pour la deuxième fois à l'ordre de l'armée.

La 36e division attaque à son tour, gagne du terrain à travers des organisations fortifiées particulièrement solides. Le moulin de Laffaux conquis, le village d'Allemant est très menacé. La lutte est acharnée. L'Allemand ne veut pas céder à la charrière.

Mais les attaques répétées de Foch portent leur fruit. L'Allemand bat en retraite, le régiment, sur des passerelles vite montées, passe le canal à Anizy-Pinon et s'élance à la poursuite. Mans-en-Laonnois est occupé, Laon délivré à notre droite, la division arrive devant Verneuil-sur-Serre, où, à nouveau, l'Allemand fait tête dans de puissantes organisations.

Inutilement. La 36e division attaque et Verneuil-sur-Serre est enlevé (octobre 1918). La ligne de la Serre est atteinte.

Le régiment est relevé et par les régions dévastées par l'Allemand : Soissons, forêt de Villers-Cotterets, vient au repos aux environs de Paris.

C'est là que le 11 novembre, il fêtera l'armistice, avant de partir, par étapes, vers l'Alsace reconquise. Le 15 janvier 1919, à Mulhouse, la 36e division, très acclamée, voit les drapeaux de ses trois régiments d'infanterie (18e, 34e, 49e) recevoir la fourragère jaune ; l'étendard du 14e d'artillerie reçoit des mains du général de Castelnau la fourragère rouge et verte.

Le 14e d'artillerie a terminé son œuvre de guerre. Successivement commandé par le colonel Vincent-Duportal, le colonel Ducrocq, les lieutenants-colonels Delmas, Bellier et Chartier, les officiers et canonniers du 14e d'artillerie revivront toujours avec émotion les jours glorieux pour leur 75 des dures années de la campagne.

Citations à l'Ordre

— Est cité à l'ordre du régiment, André Dumon, caporal de la 2e compagnie de mortiers d'accompagnement de 75 : « Gradé d'un courage et d'un dévouement exemplaires, toujours volontaire pour les missions les plus pénibles. Au cours des dernières opérations, a assuré dans des conditions particulièrement difficiles la liaison entre l'échelon et la batterie. »

La mère de ce brave habite rue Joseph-Abrial, n. 15, à Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du régiment, le maréchal des logis Armand Roesberg, du 49e régiment d'infanterie : « Au front depuis le début de la campagne. Sous-officier dévoué et plein d'entrain. S'est particulièrement fait remarquer par son courage et son mépris du danger pendant les journées du 9 au 14 juin en assurant personnellement des liaisons très dangereuses malgré de violents tirs de barrage. »

— Est cité à l'ordre de la brigade, Pierre-Edmond Auberon (R. A. T.), caporal à la 2e compagnie de mitrailleuses du 142e régiment territorial d'infanterie : « Gradé consciencieux, ayant toujours fait courageusement son devoir. A été deux fois blessé au cours de la campagne. »

C'est la deuxième citation méritée par ce brave, qui a été promu sous-officier au cours de la campagne, et qui a maintenant repris ses fonctions de caissier à la Caisse d'épargne de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, André Maillet (active), canonnier-conducteur à la 104e batterie du 7e régiment d'artillerie de campagne : « Excellent canonnier d'artillerie de tranchée, qui s'est maintes fois signalé par son courage et son dévouement. Mortellement blessé à son poste de combat. »

La mère de ce brave habite à Bourg-sur-Gironde.

— Est cité à l'ordre du régiment du 24 décembre 1918, Clément Dupuy, soldat au 144e régiment d'infanterie, 1re compagnie : « Soldat d'un courage et d'un sang-froid remarquable, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Dans les journées difficiles des 22 et 23 octobre, par sa belle conduite et son mépris absolu du danger, a entraîné ses camarades en avant. »

L'aménagement des montagnes

La visite collective des territoires affermés dans les Pyrénées par l'Association centrale pour l'aménagement des montagnes (siège social à Bordeaux, 142, rue de Pessac) sera faite du 1er au 8 août, sous la direction de M. Girard, secrétaire général de cette Association désintéressée, 56, rue d'Ornano, à Bordeaux, conformément à l'itinéraire suivant :

Vendredi 1er août, réunion des excursionnistes à Luchon, hôtel de la Poste.

Samedi 2 août, déjeuner à Superbagnères, en vue des territoires nos 5 et 7.

Lundi 4 août, visite du territoire no 3, à Vignac (vallée d'Aure).

Mercredi 6 août, visite du territoire no 10, entre Gripp-Artigue et le Pic du Midi.

Vendredi 8 août, visite des territoires nos 2, 4, 6, 8, 9 et 13, dans la vallée d'Ossau.

Les départs auront lieu : de Luchon pour Superbagnères, par chemin de fer à crémaillère, le 2 août, à 9 heures ; de Bagnères-de-Bigorre, par le tramway électrique de Gripp-Artigue (station devant l'hôtel de Paris), le 6 août, à 6 h. 25 ; en voiture, à 6 heures, d'Arreau (hôtel d'Angleterre), le 4 août, et de Laruns (hôtel des Touristes), le 8 août.

Les journées intermédiaires seront employées au voyage d'une vallée à l'autre. Les excursionnistes dineront et coucheront deux soirs de suite dans chacune des villes indiquées comme points de départ, aux hôtels ci-dessus indiqués.

Les ingénieurs et les touristes sont engagés à prendre part à ces excursions pittoresques et d'un grand intérêt avec les membres de l'Association du Club Alpin et du Touring-Club.

Paul DESCOMBES.

BIBLIOGRAPHIE

Colonel Bujac (Bordeaux). — **La Belgique envahie.** Chez Fournier, 254, boulevard Saint-Germain ; 3 fr. 50. — **Anvers,** chez Van Oest, 63, boulevard Haussmann, 2 fr.

La première de ces études est consacrée aux opérations du début en territoire belge : Lège, La Gette, Anvers, l'Yser ; les batailles des Ardennes, de Mons, d'Entre-Sambre-et-Meuse ; cette dernière intéresse de façon plus spéciale notre 18e corps, dont le r

SOCIÉTÉ de MATÉRIEL NAVAL du MIDI

144, Grand Chemin de Toulon, MARSEILLE
Chantiers à la Seyne-sur-Mer (Var)

ACHAT, VENTE et démolition de navires de tous tonnages et toutes catégories. — ACHAT et VENTE de matériel industriel d'occasion, de toute nature. — ACHAT et VENTE de tous métaux bruts ou préparés pour aciéries, forges, fonderies. Démolition d'usines et de tous immeubles industriels. La Société recherche dans tous les centres industriels des informateurs et correspondants documentés.

L'APALUDOL — *EN VENTE dans toutes les Pharmacies* — Prévient et Guérit LE PALUDISME

F. AUCLAIR, Docteur-ès-Sciences
Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris
LABORATOIRES A AIGURANDE (INDRE)
FRANCO POSTE CONTRE 9 Fr. 60

LES LIVRES QU'IL FAUT LIRE

LES YEUX DU MORT, par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16..... *Net* 4 fr. 50

MARTIN BURNEY, boueux, boxeur et marchand d'oiseaux, par O. HENRY. Mis en français par Maurice BEERBLOCK. Dessins de GUS BOFA. *Un volume* in-16. *Net* 2 fr. 50

CONTES A LA MARRAINE, par Maurice-Ch. RENARD. Préface de Henri BARBUSSE. *Un volume* in-16..... *Net* 4 fr. 50

L'HOMME QUI GAGNE, par René PUJOL. *Un volume* in-16. *Net* ..... 4 fr. 50

SUR LA TRACE DES « BANDEIRANTES », par J. de MONTLAUR. Illustré de 77 gravures hors texte. *Un volume* in-16. ..... *Net* 6 fr. »

Les MYSTERES de la GUERRE AERIENNE (Les Missions spéciales). Récits de Guynemer, Védrines, Navarre, etc. Recueillis par Jacques MORTANE. *Un volume* in-16. ..... *Net* 2 fr. 50

GUYNEMER, l'As des As au combat, par Jacques MORTANE. Avant-propos de Georges GUYNEMER : Conseils sur la chasse. *Un volume* in-16. *Net* ..... 2 fr. 50

LE MAITRE DU NAVIRE, par Louis CHADOURNE. *Un volume* in-16..... *Net* 4 fr. 50

L'ETONNANTE VIE DU COLONEL JACK, par Daniel de FOE. Traduction française de Maurice DEKOBRA. Deux bois de DAGNÈNES.. *Net* 4 fr. 50

LILY, Modèle, par André WARNOD. Illustrations de l'auteur. *Un volume* in-16.. *Net* 4 fr. 50

L'HOMME VERDATRE, par H. AVELOT. Illustrations de l'auteur. *Un vol.* in-16 *Net* 2 fr. 50

L'AMANT DE L'INGENUE, par R. FLORIGNI et Guy d'ABZAC. *Un volume* in-16. *Net* ..... 4 fr. 50

LES GOSSES DANS LES RUINES (Idylle de guerre), par GSELL et POULBOT. 50 dessins de POULBOT. *Un volume* in-16 ..... *Net* 2 fr. 50

LE MASSACRE DES INNOCENTS, par Alfr. MACHARD et POULBOT. Illustré de 47 dessins *inédits* de POULBOT. (14e mille). *Un volume* in-16. *Net* ..... 2 fr. 50

SAMMY, VOLONTAIRE AMERICAIN, par Maurice DEKOBRA. *Un volume* in-16, *illustré*. (4e mille)..... *Net* 4 fr. 50

VOLUPTES DE GUERRE, par Edmond GAZAL. *Un volume* in-16..... *Net* 4 fr. 50

L'ARMEE DE L'AIR, par LA CIGOGNE (Jacques DUVAL). *Un volume* in-16.. *Net* 2 fr. 50

NOUNE ET LA GUERRE, par Yves PASCAL. *Un volume* in-16 ..... *Net* 4 fr. 50

LA GUERRE DES NUES, racontée par ses Morts, par J. MORTANE et J. DAÇAY. Préface du Lieutenant FONCK. *Un volume* in-16.. *Net* 4 fr. 50

CHASSEURS DE BOCHES, par Jacques MORTANE. *Un vol.* in-16 (6e mille) . *Net* 4 fr. 50

JEPH, le roman d'un as, par Henri DECOIN. Préface de G. de PAWLOWSKI. *Un vol.* in-16 (4e mille)..... *Net* 4 fr. 50

CASSINOU VA-T-EN GUERRE, par Charles DERENNES. Illustrations de Léon FAURET. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* ..... 4 fr. 50

LE PELERIN DE GASCOGNE, par Charles DERENNES. *Un volume* in-16..... *Net* 4 fr. 50

L'ABDICATION DE RISORANGIS, par Léo LARGUIER. Illustrations de Gerda WEGENER. *Un volume* in-16 (5e mille)..... *Net* 4 fr. 50

LES HEURES DECHIREES (Notes du Front), par Léo LARGUIER. Illustrations de R. DILIGENT. *Un volume* in-16 (5e mille)... *Net* 4 fr. 50

ORIENT ROYAL (Cinq ans à la Cour de Roumanie), par Robert SCHEFFER. Avant-propos de J.-H. ROSNY aîné. *Un vol.* in-16 (4e mille). *Net* ..... 4 fr. 50

LES FAUSSES NOUVELLES DE LA GRANDE GUERRE, par le Dr LUCIEN-GRAUX. 4 *vol.* grand in-16 (6e mille). *Le volume*..... *Net* 6 fr. »

LE MOUTON ROUGE (Contes de Guerre), par le Dr LUCIEN-GRAUX. *Un volume* in-16 (4e mille)..... *Net* 4 fr. 50

LE CHANT DE L'EQUIPAGE, par Pierre MAC ORLAN. Illustrations de GUS BOFA. *Un vol.* in-16 (6e mille). *Net* 4 fr. 50

PLUS PRES DE TOI (Ceux de Kitchener en France), par Claude FREMY. *Un volume* in-16 (4e mille). *Net* 4 fr. 50

SAVOIA! (La Guerre des Cimes), par Eric ALLATINI. Couverture en couleurs de CAPPIELLO. *Un vol.* in-16 (3e mille). *Net* ..... 2 fr. »

LA FIN (Souvenirs d'un correspondant aux armées en Allemagne), par Pierre MAC ORLAN. *Un vol.* in-16. *Net* 3 fr. »

CHEZ LES FRITZ (Notes et croquis de captivité), par J. HEMARD. Couverture en couleurs, 150 dessins inédits et 8 planches hors texte en couleurs. *Un volume* in-8. *Net* 6 fr. »

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
PARIS — 30, Rue de Provence, 30 — PARIS

LES **AVENTURES** *guerrières... et autres de* **NAVARRE**

:: racontées par lui-même ::
:: paraissent aujourd'hui dans ::
La VIE AÉRIENNE ILLUSTRÉE

En vente **Un franc** dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde*.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
30, rue de Provence, 30 — Paris

SAGE-FEMME 1re classe, massense dipl., reçoit pension. Consultations. Mme CHEVILLIAT, r. Judaïque, 140 *bis*

LA CHAMPAGNETTE ANGLAISE
0 fr. 22 le litre. Boisson végétale gazeuse supérieure au cidre. — La boîte pour 35 lit. 2 fr. 00 fco; la boîte pour 175 lit. 9 fr. 00 fco. — Notice gratuite. Ecrire dépôt L. Champagnette, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde).

Nous fournissons le **SIROP** roux pur **SUCRE** nécessaire. La **DOSE** pour 35 litres, 8 fr. 35; la **DOSE** pour 175 litres, 30 fr.

Tous ceux qui voyagent en Chemin de fer, tous ceux qui ont à soutenir un procès pour accident, retard, perte ou vol de colis doit la responsabilité peut incomber à une Cie de Chemins de fer doivent lire

Ce que doit savoir **le Voyageur** *en Chemin de Fer*
Par Gustave RIGAUD
Un fort volume in-8° de 250 pages. Prix : 10 fr.; par poste, 10 fr. 25
EN VENTE :
A PARIS, *Édition française illustrée*, rue de Provence, 30.
A BORDEAUX, Messageries des Journaux, rue du Cancera, 47; MM. Feret, rue de Grassi, 9; Mollat, Galerie Bordelaise; Michel, Intendance, 38; Cissénos, rue Dauphine, 4; Boix, cours Pasteur, 10; et Salles des dépêches de la *Petite Gironde*.

MAISON J. MAURIN
BŒUF assaisonné extra. La boîte de 300 gr. net. 1f25
ON DEMANDE UNE BONNE COMMISE

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

PROCES Enquêtes en tous pays. Ag. DE VERTURY, Ex-Fonctionnaire de la Sûreté et Docteur en Droit, Dre, (Consultations gratuites). Bureaux : 24, r. Rohan, Bdx

ÉLECTRICIENS - PEINTRES - CHAUDRONNIERS
Bons Salaires
Société anonyme d'Entreprises et de Travaux, 29, q. de Bacalan

FOURNITURES pour **USINES**
HUILES, GRAISSES, AMIANTE, DÉSINCRUSTANTS, CAOUTCHOUC, COURROIES, CALORIFUGES, etc.
Adrien PADIRAS, 9, place Bourgogne, Bordeaux

SULFATES - BOUILLIES
La BOUILLIE ROUCH Frères, marque « LA CUVE », est vendue par les commerçants en rapport des prix du sulfate de cuivre. Ecrire au fabricant : ROUCH Frères, 48, allées Lafayette, Toulouse.

Avez-vous assisté à la **FÊTE DE LA VICTOIRE?**
Achetez le prochain numéro de ***J'AI VU****, vous vous y reconnaîtrez.*
Vous n'y étiez pas?
Achetez alors ***J'AI VU*** *pour savoir ce que furent ces fêtes splendides, voir défiler sous vos yeux nos poilus magnifiques dans l'apothéose de leurs triomphes et conserver enfin pour vous et vos enfants ce témoignage émouvant de « Nos Jours de Gloire ».*
Dans tous les cas prenez vos précautions et assurez vous dès aujourd'hui chez votre marchand de journaux un exemplaire du numéro spécial de ***J'AI VU.***
C'est votre devoir de patriote et de Français (48 pages, 200 photographies).
Poilus et Généraux. — Toute la France à Paris. — La Veillée des Morts. — Joffre. — Foch. Pétain. — L'Arc de Triomphe, etc., etc., etc.
En vente, 1 fr. 25 dans tous les magasins et dépôts de la *Petite Gironde*.
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE
30, rue de Provence, 30 — Paris

SYPHILIS GUÉRISON DÉFINITIVE SÉRIEUSE sans rechute possible, de tous les accidents, par les
COMPRIMES DE GIBERT (VÉNOSOL)

TROIS AVANTAGES PRINCIPAUX SUR LES AUTRES TRAITEMENTS
1° **Efficacité certaine** prouvée par de très nombreuses déclarations de médecins de 1er ordre, et par des milliers et des milliers de lettres spontanées de malades guéris apportant leurs remerciements et leur témoignage de reconnaissance.
2° **Innocuité absolue.** — Aucun des nombreux inconvénients des piqûres. Aucun des dangers des liquides qui s'altèrent si facilement. La forme sous **Comprimés** est la seule qui donne **toutes garanties.**
3° **Traitement facile et discret même en voyage.** — Aucun régime à suivre, on se nourrit et on vit comme à l'ordinaire.

SE GARDER DES CONTREFAÇONS
Comme tous les produits réellement scientifiques à qui une haute supériorité assure une grande vogue, **Les Comprimés de Gibert (Vénosol)** ont suscité des imitations et des contrefaçons. Pour les éviter, nous recommandons à nos clients d'exiger sur l'étiquette de la boîte :
1° L'adresse du Fabricant : **Gibert,** 19, rue d'Aubagne, à **Marseille.**
2° Le titre : **Comprimés de Gibert.**
3° Le sous titre : **Vénosol.**
Ces trois éléments ensemble donnent toute garantie d'authenticité au produit.
Nous tenons à dégager toute notre responsabilité et faisons toutes nos réserves au sujet de l'inefficacité ou même des dangers que présentent les substitutions qu'on nous signale.
Il appartient donc à l'acheteur, lorsqu'il s'agit d'une médication aussi sérieuse, de s'assurer qu'il achète le **Produit de Marque,** de ne pas se laisser tromper, car il n'aurait à s'en prendre qu'à lui au cas où les imitations frauduleuses deviendraient un danger pour sa santé.

POURQUOI FAISONS-NOUS DE LA PUBLICITÉ
Quelques personnes nous ont reproché de faire connaître notre héroïque remède par la voie de la publicité et de faire ainsi une fâcheuse réclame autour d'une maladie qu'elles qualifient bien à tort de honteuse. Nous estimons au contraire faire œuvre utile.
Serait-il préférable de laisser le public dans l'ignorance ? Nous répondons en citant le mot lapidaire d'un écrivain bien connu : **La vraie, la seule maladie honteuse, c'est l'ignorance, cause première de la propagation de la Syphilis.**
Aussi adressons-nous gratuitement et discrètement par la poste, comme lettre cachetée, notre brochure explicative sur demande adressée à la Pharmacie **Gibert,** *à* **Marseille.**

La Boîte de 50 Comprimés DIX francs (plus l'impôt 1 fr.)
Envoi franco sans marque extérieure, contre espèces ou mandat adressés à la
Pharmacie GIBERT, 19, r. d'Aubagne, Marseille
Dépôt à Bordeaux : Pharmacie ROUSSEL, 1, Place Saint-Projet.

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
19 bis, BOULEVARD DELESSERT, PARIS (XVIe). Téléphone : PASSY 96-45.
VENTE N° 7, A BORDEAUX
de : **1 CATERPILLAR-HOLT, 40 CAMIONS, 70 TOURISTES**
EXPOSITION permanente : **PARC DE LESCURE** (se présenter au Parc, par la porte du chemin du Tondu, prendre le tramway des boulevards, descendre rue d'Ornano), du 16 au 28 juillet 1919, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h. 30.
ADJUDICATION, le **28 juillet** 1919, à 13 h. 30, au **Parc de Lescure,** sur soumissions cachetées, timbrées à 1 fr., chaque véhicule constituant un lot.
RENSEIGNEMENTS au PARC DE VENTE ou 70, avenue de la Bourdonnais, **PARIS.**
Téléphone : **SAXE 76-57.**

606 Institut Sérothérapique du Sud-Ouest
Bordeaux, *23, cours Intendance*
SYPHILIS - VOIES URINAIRES
Traitement sérieux sans promesses illusoires.

ROUGE VIN EXTRA BLANC 150f VINICOLE NOUVELLE 130f
Pbeur 27, rue Peyronnet Pbeur

ON DEMANDE balancières pour matinées. GROS SALAIRES. 4, place des Capucins, 4, BORDEAUX.

Groupes marins pour canots, pinasses, gabares. Groupes électrogènes. Moto-pompes. Moteurs p. tes applications. Autos. Camions. Pneus Palmer. Dispon. Usine, 24, r. 14 Juillet, Talence, Gde

ON DEMANDE **MOTEUR** complet neuf pouvant être convenablement installé sur un camion Atlas de 5 tonnes. Répondre en donnant force, tous renseignements et prix à « La Cornubia », quai de Brazza, Bordx-Bastide

MAÇONS et MANŒUVRES demand. Tin, r. Lagrange, Bx.

Vente et location de DEMI-MUIDS
Adrien DU MONT
98-99, q. de Bacalan, Bordeaux
Maison à Alger

DÉBRIS DE SCIERIE, 60 fr. la tonne domicile. GERMIER, 13, quai de Bourgogne. Téléph. 43-10

ON EMBAUCHE charpentiers, cimentiers, ferrailleurs et manœuvres. ENTREPRISE PELOT, Bassens, fin docks américains.

CIRE d'abeilles garantie pure. L. AUGUSTIN, 20, rue Saint-François, 20, à Bordeaux.

VENTE AUX ENCHÈRES
Le mardi 22 juillet, à 13 h. 30, à l'hôtel des ventes, r. Voltaire.
Chambre noyer style L. XVI, avec lit de milieu, piano de Favart, secrétaire, bahut L. XIII, baignoires fonte émaillée, chauffe-bains cuivre, garnitures cheminée et foyer, suspension électrique, lits fer et cuivre, lavabos, table pour salle à manger, rideaux, carpette, couches, sièges, ruolz, vaisselle, verroterie intercoupe, quantité de linge de ménage, vestiaire dame, fusil percussion cal. 16, bicyclettes homme et dame, voiture enfant, bibelots, articles ménage.
Au comptant, 10 %.
Me BOUDIN commissaire-priseur,
Salle des ventes de l'Athénée 28, rue Mably.

VENTE APRÈS DÉCÈS
Mardi 22 et mercredi 23 juillet 1919, à une heure :
Chambres à coucher noyer et acajou, salle à manger chêne, salon, lits fer et cuivre, lavabos, glaces, tables, sièges, lustres et suspensions électriques, tableaux, garnitures de cheminée et de foyer, fourneau cuisinière, casiers à bouteilles, vaisselle, verrerie, linge de ménage, batterie de cuisine, bicyclette Peugeot, bibelots, etc.
Au comptant et 10 %.
Me J. DUVAL commissaire-priseur.

A VENDRE en totalité ou par parcelles terrains d'agrément et de rapport, à Ste-Germaine, en face du Stade bordelais. Facilités de paiement. — S'adresser à Me ADENIS, notaire, 102, rue Sainte-Catherine, Bdx.

A VENDRE par lots, très beaux terrains à bâtir, av. de la Trompette, La Rochelle. S'adr. Léopold Privat, La Rochelle.

Etude de Me GARRAU, avoué à Bordeaux, 1, rue Gouvion.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 29 juillet 1919, à 13 h., Maison avec jardin, à Caudéran, chemin d'Eysines, 92. M. a p., 2,100 fr. Me Touton, av. colcit. Visite, jeudis, samedis et dimanches, de 2 h. à 4 h.

Etude de Me Maurice FERRAND, avoué, licencié, rue Sainte-Catherine, 102, Bordeaux.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 29 juillet 1919, à 13 h., d'un corps d'immeubles situé à Bordeaux, cours Balguerie-Stuttenberg, 7, et rue Saint-Louis, 2 et 4. Superficie : 244 mètres carrés environ. M. à p., 15,000 fr. Indivision Labadie. Visite mardi, jeudi et samedi, à 4 h. Me Despujol, avoué colicitant.

Etude de Me G. DUTEMPS, notre à St-Antonin (Tarn-et-Gar.).
A VENDRE
aux enchères publiques, devant Me Dutemps, notaire, le 17 août 1919, à Saint-Antonin, salle de la mairie, 14 heures :
Divers immeubles appartenant à l'hospice de Saint-Antonin, sis près de la ville de Saint-Antonin, connus sous le nom de « Moulins de Roumégous », comprenant : moulin à phosphates, moulin à farine et autres immeubles, bâtis et non bâtis sur l'Aveyron, à proximité gare et route départementale.
Mise à prix en un seul lot : 40,000 francs.
Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie de Saint-Antonin ou à Me Dutemps, notaire, détenteur du cahier des charges.

VENTE volontaire aux enchères, à la ch. des notaires, rue Mably, 6, le 6 août 1919, à 13 h., de la jolie villa Georges, rue de Trémeuge et chemin du Mégret, à Talence : jardin ang., pot., prairies, 2,571mc, libre de location. Mise à prix : 16,000 fr. S'adresser : étude de Me BEDIOU, notaire, c. Pasteur, 9, à Bordx.

VENTE La Poudrerie nationale de BERGERAC met en adjudication des baraquements de 50 m. x 7 m. Paiement au comptant, 5 % en sus. Les soumissions seront reçues jusqu'au 15 août, 18 heures. S'adresser pour renseignements à la Poudrerie.
Un exemplaire du cahier des charges sera envoyé à tte personne qui en fera la demande.

Etude de Me William HERBERT, huissier à Arcachon.
VENTE
DE 180,000 BOITES VIDES POUR SARDINES A L'HUILE
Le 8 août, 1919, à 14 heures, à la Teste-de-Buch (Gironde), à l'usine de la Société « LA GASCONNE ».

Vente publique judiciaire
Mercredi 23 juillet 1919, à 15 heures, au magasin de MM. Colin, Barbé et Cie, situé 33, rue Delord, il sera vendu aux enchères publiques, par ministère de Me P.-A. CHAMPAGNE Jeune, courtier assermenté, à Bordeaux, 38, rue Calvé, suivant jugement du Tribunal de commerce en date du 10 du mois courant, et pour compte de qui il appartiendra :
ENVIRON 69 CAISSES AILS OU AULX D'ESPAGNE
poids déclaré, 6,117 kilos.
Pour visiter, s'adresser au bureau de Colin Barbé et Cie, 8, rue Bourbon, et pour renseignements, chez le courtier vendeur, téléphone 46.03.

Etude de MM. les COMMISSAIRES-PRISEURS, 29, rue El-Moungar, à Oran.
VENTE
AUX ENCHERES PUBLIQUES
Le mercredi 30 juillet prochain, à neuf heures du matin, en l'étude et par ministère de commissaire-priseur, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de l'épave renflouée du vapeur français « TAFFARI » coulé après incendie dans le port d'Oran :
Le vapeur jaugeait... 3,047 tnes.
Portait en lourd... ... 4,700 tnes.
Longueur ..... 91 mètres.
Creux ..... 8 mètres.
Brûlé jusqu'à l'entrepont.
Ayant à bord sa machine, ses chaudières, pompes auxiliaires de circulation, bouilleurs; le tout plus ou moins avarié par l'incendie ou l'immersion.
Ce vapeur, construit en Amérique, est entièrement en pitchpin.
Mise à prix ..... 80,000 fr. qui pourra être modifiée au moment de la vente.
Au comptant et frais en sus.

A vendre caisses neuves montées et en plateaux pour lessive. — CESO, 53, rue Lafaurie-de-Monbadon, 53, à Bordeaux.

TYPO mach. retiration Marinoni format 75×100 à v. BOUYX, 25, rue Saint-Fort, 25, Bordeaux.

GRANDS MAGASINS DEWACHTER
36-38-40, rue Sainte-Catherine, Bordeaux
On demande de très bons appréciateurs, vestonnières, giletières, culottières. Travail assuré toute l'année. Très bien payé.

Incomparable
EXTRA VIEILLE « AMBRÉE »
EAU DE COLOGNE PEYRONNET
— EN VENTE PARTOUT —
USINE : 110, Chemin de Pessac, BORDEAUX

EN VENTE
dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde*
CAHIERS DE DEVOIRS DE VACANCES
COURS ELEMENTAIRE (1re année), pour écoliers et écolières de 8 et 9 ans
COURS ELEMENTAIRE (2e année), pour écolières de 9 et 10 ans
COURS MOYEN (1re année), pour écoliers et écolières de 10 et 11 ans
COURS MOYEN (2e année), pour écoliers et écolières de 11 et 12 ans
COURS SUPÉRIEUR, pour écoliers et écolières de 13 et 14 ans
Chaque cours forme un cahier de 64 pages, sous couverture forte. Papier vélin de 1er choix
Prix du cahier : 60 centimes
Envoi franco contre 75 centimes adressés au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux
Conditions spéciales pour les membres de l'enseignement.

A VENDRE : Joli setter dressé, 2 ans. Duplicateur « HAMOND » moderne, bon état. S'adresser : JAMBON, 11, rue Lacroix, 11, Bordeaux.

ON achète cr occas. chambre à coucher tr. b. état. Faire offre Saubestre, Fleurance (Gers).

FORGERON-CHARRON demandé. JUNCA, Fleurance (Gers).

Roues caoutchoutées, roues ferrées. JUNCA, Fleurance (Gers)

DOMAINE EN PLEINE EXPLOITATION à vendre dans le Tarn-et-Garonne, sur la grande ligne Bordeaux-Cette. Belle habitation meublée, dépendances, parc, verger, potager, vignes, prairies. Importante récolte pendante. Matériel agricole et cheptel vif. Très bon régisseur. — Prix : 185,000 francs. — Ecr. SOL, ingénieur civil, MONTAUBAN.

MOTO F. N. 4 cyl., magn. Bosch, bon état, à v. Castagnos, maison Tronchet, Tonneins (L.-et-G.)

A V. d'occasion : des vaporisateurs en cuivre rouge, système Vermorel, pouvant servir aux vignes. S'adresser à M. COLMAIRE, à Beauval (Somme)

EMPLOYE sachant conduire demandé; 18, rue Frère, Bordx.

A V. landaulet Renault, 20/30 HP, tr. b. ét., 147, r. d'Ornano

VOITURE d'enfant et meubles divers à vend., 2, r. Henri-IV.

A V. taxi De Dion 1910, 10 HP, 4 cyl., tr. b. état, 4, r. Montfaucon

A VENDRE raison santé salon coiffure p. hommes. Belle installation, convient, ménage désirant s'occuper de la coiffure de dames. Ecr. M. B., bureau « Petite Gironde », Montauban.

BOIS toutes longueurs, épaisseur 25 à 30 millimètres, provenant de CAISSES D'EMBALLAGES, à vendre par wagon et en vrac. Grosse quantité disponible. S'adr. BRIBET, 40, av. Guiton, 40, La Rochelle.

A V. Panhard 25 HP, conduite intérieure, carrosserie luxe très bon état, avec accessoires. Prix mod.; 30, r. F.-Faure, Bègles

SALON de coiffure à vendre. S'adr. 66, c. de l'Argonne, Bx

A V. petit matériel de laiterie; 236, rue Sainte-Catherine, Bx. S'adresser matin 9 heures.

PANHARD 4 c., cam. ou tour., 4,750; 97, ch. de Pessac, 97.

A VEND. JOLIE MAISON LIBRE S'adr. 73, rue de Soissons, au 1er

Graveur. Ouvriers, petit ouvr., appr. dcés, 18 bis, r. du Temple

Bijoutier. Ouvrier ou petit ouvrier dcés; 18 bis, r. du Temple

ON ACHETE tricoteuses rondes 96 aiguilles. — LAGOANELLE, 264, r. Ste-Catherine, Bx

ON DEM. p. dedans bons ouvriers cordonniers p. répar. LAMIRE, pl. Amédée-Larrieu, 3.

ON DEM. ch. meublée St-Genès. Somme ou rues avoisinantes. Ec. Riviere, 266, c. Somme.

CHAUFFEUR méc. auto permis conduire civil dem. place poids lourds ou légère. Ménard, 23, rue des Vignes, 23, Bordx.

A vendre, à Pontaillac-Royan, gr. hôtel 30 gr. ch. Situation unique, vue s/mer, vaste jard. S'adr. ag. Dauffard, Pontaillac.

119, bd George-V (bd Talence, 49)
A V. Belle MAISON vide, jardin VISITE : de 3 à 4 heures.

Neufs - **SACS** - Usagés
Achat - Vente
HENRI ROY
10, quai de Bourgogne, Bx. Tél. 45.36

SAVONS DE MÉNAGE RECOMMANDÉS
Qualité n° 1, le postal, 35 fr.
Qualité n° 2, le postal, 25 fr.
Franco gare contre remboursement
Prix spéciaux pour le gros.
HUILE SUBLIME
Le litre..... 6 fr.
Représentants demandés
Conditions avantageuses
SAVONNERIE J.-A. BERTRAND
Av. Michelet, à SALON (B.-du-R.)

COURTIERS PHOTOS
demandés Union artistique bordelaise, 56, rue Achille-Aubé, Bx

Ménage jardinier dem. place pr m. entr. petite propte env. Bdx. Ecr. Just Orange, 71, chemin de la Pelouse, Saint-Augustin, Bdx.

AUTO 14-16 HP, 4 cyl., 1913, coupé de ville, parfait état de marche, à vendre. 69, rue Lagrande, 69, BORDEAUX.

CAMION DE LIVRAISON à bras à vend.; 46, rue Courpon

Ne voyagez pas sans l'Indicateur P. G.

Ce petit Dictionnaire orthographique de poche de Jean Saulnier est tout à fait excellent pour ceux qui savent mal l'orthographe et pour ceux qui l'ont oubliée. Rien que de l'avoir dans sa poche doit suffire pour donner à son possesseur une tranquillité absolue.
Gustave GEFFROY,
Président de l'Académie Goncourt.

Grâce au petit Dictionnaire orthographique si maniable, nos fils et nos filles écrivent le français sans faute, dès le jeune âge. C'est un progrès de grande importance réalisé par l'éditeur pour l'unité de nos esprits.
Paul ADAM.

Je croyais connaître ma langue nationale; j'ai parcouru le petit dictionnaire. Je confesse que j'ai tout à apprendre de lui. Aural-je le temps d'en profiter ? J'espère qu'il m'aidera et qu'il en aidera d'autres, car il est admirablement conçu.
Pierre WEBER,
Vice-Président de la Société des Auteurs dramatiques.

Un petit dictionnaire orthographique de poche, quel rêve ! M. Jean Saulnier a parfaitement résolu le problème. Avec lui, plus d'hésitations ! Son volume est aussi complet qu'élégant et mignon. Il ne me quittera plus.
Abbé WETTERLE.
Ancien député au Reichstag.

Reçu le petit Dictionnaire orthographique de Jean Saulnier. Oh ! le joli petit livre ! C'est l'herbier précieux des mots bons à cueillir, pour, ensuite, savoir les classer selon leur espèce... et en faire revivre l'éternelle fleur de rhétorique française.
R. CHILDE.

155e mille — JEAN SAULNIER
PETIT **DICTIONNAIRE ORTHOGRAPHIQUE DE POCHE**
Indispensable à tous pour écrire sur toutes choses
Ce petit volume, très élégamment présenté dans une reliure solide et pratique, ne pèse que 95 grammes.
Ce Dictionnaire est **orthographique**; il contient toutes les indications concernant la grammaire ainsi que les règles essentielles d'accord; tous les mots, même les plus nouveaux, y sont également classés.
En le consultant on ne doit plus commettre une faute d'orthographe.
Jamais dictionnaire **orthographique** aussi complet n'a été présenté au public sous une forme aussi élégante et pratique et pour un prix aussi minime.
PRIX : 2 fr. 50 net
Dans les Magasins et Dépôts de la *Petite Gironde* et dans toutes les librairies.
L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE, 30, Rue de Provence, PARIS
Envoi franco et recommandé contre mandat de 2 fr. 60 adressé au Directeur de la *Petite Gironde*, à Bordeaux.

L'orthographe de poche : n'est-ce pas le rêve ? M. Jean Saulnier, par son petit livre, ôte toute excuse aux fautes d'orthographe.
Paul MARGUERITTE,
de l'Académie Goncourt.

J'admire à la fois le talent lexicographique de l'auteur et l'esprit d'à-propos de l'éditeur.
J.-H. ROSNY, jeune,
de l'Académie Goncourt.

Je suis enchanté de n'avoir plus besoin de ressembler, orthographiquement parlant, à Mme de Sévigné et à Louis Racine. Puissent, délivrés comme moi des soucis de l'orthographe, grâce à ce petit dictionnaire, les grands écrivains actuels de la France prendre un peu plus soin du français.
Charles DERENNES,
Poète.

Aux Compiègnes du Second Empire, Prosper Mérimée avait inventé, comme jeu de société, de dicter des exercices orthographiques. Il composa une dictée restée fameuse, toute semée de traquenards. L'impératrice fit soixante fautes. Que n'avait-elle caché sous son éventail le petit dictionnaire Jean Saulnier.
Léo CLARETIE.

Personne ne saurait mieux apprécier l'unité du petit Dictionnaire orthographique de poche que les journalistes. Dans la fièvre de la production quotidienne, ils sont souvent frappés d'une amnésie orthographique à laquelle M. Saulnier offre le remède immédiat, infaillible et précieux.
Ferdinand RÉAL,
Président de l'Association syndicale de la Presse Républicaine départementale de France.

COMMERÇANTS, VITICULTEURS, INDUSTRIELS !
qui désirez faire connaître vos produits dans la région de l'Ouest, vous n'avez pas, pour cela, de plus sûr intermédiaire que
l'"OUEST-ÉCLAIR"
le journal le plus répandu de la Bretagne, de la Normandie et du Maine.
RENNES - 38, rue du Pré-Botté - RENNES

Etude de Me William HERBERT, huissier à Arcachon, et de Me DENTRAYGUES, notaire.
VENTE DE BONS MEUBLES
APRES DECES
A Arcachon, salle du Gymnase, avenue Gambetta, le 27 juillet 1919, à 14 heures.
Lits fer et lits bois, literie, armoires, armoires à glace, chaises, fauteuils, tables, et quantité d'objets de toute nature.
Au comptant et 10 % en sus.

MIEL pays réc. 1919 à vendre, art. d'apiculture circ. DUCASSE, 57, rue Saint-Sernin, Bx

ROCHET SCHNEIDER 18 HP torpédo 6 places, parfait état, pneus neufs. — AGENCE : 32, cours de Verdun, 32, Bordx.

TEINTURERIE, 3, r. Lescure
Usine LATASTE
Tél. 18.37
NOIR POUR DEUIL TOUS LES JOURS

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) Clinique WASSERMANN 28, rue Vital-Carles, Bx ÉCOULEMENTS RETRECISSEMENTS Traitement en 1 séance

BUCHES DE PIN
20,000 à vendre. Gros éclats BELLE MARCHANDISE
DÉLIGNAGE ET CROUTE POUR LA BOULANGERIE
J. D. Maysonnier, à Bazas (Gde)

Je cherche **LOCOMOBILES** 15 à 60 HP Faire offres à BORDE, 22, rue Fourteau, Bordeaux-La Bastide.

MAISON A PARIS, rue Bergère, 17, possédant belle clientèle avec agents et sous-agents, désirerait concession pour la vente des vins Bordeaux (vins de table et crus moyens). Ecr. HAUSER, 17, rue Bergère, Paris

La Pommade Carpentier guérit DEMANGEAISONS, DARTRES, ECZEMAS, HÉMORROIDES, PLAIES. — 20 ans de succès. Le pot 3 fr. dans toutes pharcies. Franco 3750 Phie Bousquet, Bdx.

DEM. bonne sérieuse pour enfant 18 mois, gages 50 fr., et bonne tout faire connaissant un peu cuisine, gages 60 fr. Réf. exigées. Deligez, 251, c. la Somme

ON dde blessés guerre s. emplot. Ec. Fauroux, 6, r. Mauriac.

A V. maison sise 38 et 40, rue Mouneyra, revenu 1,292f. S'adresser à Mme Monier, à Decazeville (Aveyron). Agences s'abst.

Lait condensé sucré extra, prix avantag. Ec. Sor, Havas, Bx.

JEUNE HOMME débutant 15 à 16 ans présenté par parents demandé par maison vins, bureau et courses, appoint, début, 60 fr.; 82, cours Médoc, 3 à 4 h.

A CEDER fonds d'épicerie à Rochefort-sur-Mer. Chiffre d'affaires : 250,000 francs. S'adresser à Me LATAPY, notaire à Rochefort-sur-Mer.

MANŒUVRES, hommes et femmes, demandés usine GRE, chemin Alexis-Labro, Birambits-Bègles, en face ch. des Orphelins

GREFFE paix à céd. Pr. 8,500. Ec. NOY, Havas, Bx

CHARRETIER laboureur vigneron marié demandé par Mme Vast, à Soussans, Médoc, munir référ., pour entrer tout de suite.

Achèterais cantine état-major ou malle-valise pour marin. Très pressé. — Ecrire GANET, 44, rue Saint-Joseph, 44, Bordx.

ON ACH. maison ou échop. 6/7 pièces, cave, jard., Bordx ou boul. près tram, préf. Saint-Augustin. S'adr. GAULUS, photo, 12, rue Sainte-Catherine, Bx

JEUNE FILLE connaissant machine à écrire demandée pour bureau. Se présenter : 76, cours d'Alsace, 76, de 5 h. à 7 heures.

Très belle machine à écrire Underwood tout dern. mod. état neuf à vendre. INTER-OFFICE, 52, allées de Tourny. Téléph. 9-61

CAMION 3/4 tonnes, parfait état, livrable immédiatement, 27, rue Boudet

STOPPEUR trav. soigné, livrais. en 48 h. Cantou, 12, c. G.-Clemenceau.

Mlle MEYRE
82 — rue Judaïque — 82
BORDEAUX
BRODERIES EN TOUS GENRES
Broderie, Perlage et Soutache pour Robes et Manteaux
DESSINS — LEÇONS
Prix Modérés

1er AVIS Les époux Martin et Griffel ont v. leur hôtel-meublé-rest., r. Fourteau, 3. Oppos. ser. reçues au bur. de M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

TABACS (bur. de) à céd. Affre en régie 100,000f, en dév. 30,000f, tit. 1,700f. Px 28,000 f. Buvte-épic.-comest. à céd.; recet. 150f p. j. Px 5,500f. (Aff. exc.).

A V. échop. 5 p., bar-